

Université de Montréal

Le Canada anglais : une nation qui s'ignore ?

par
Marie-Chantal Pellerin

Département de science politique
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M. Sc.
en science politique

Décembre 2003

© Marie-Chantal Pellerin, 2003



JA

39

U54

2004

V.011

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
Le Canada anglais : une nation qui s'ignore ?

présenté par
Marie-Chantal Pellerin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Alain Noël
président-rapporteur

Charles Blattberg
directeur de recherche

André-J. Bélanger
membre du jury

Résumé

Le nationalisme est un phénomène connu et significatif d'un point de vue politique, surtout à l'ère de la mondialisation. Depuis l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB) en 1867, le Canada a sans cesse fait face aux revendications de deux nations : les Québécois et les Autochtones. Cette situation provient toutefois d'un contexte d'incompréhension de la fonction de la fédération canadienne, en raison de la croyance canadienne-anglaise selon laquelle le Canada constitue une seule nation, unifiée. Un certain nombre de penseurs canadiens-anglais ont avancé que le problème découle de la perception qu'ont les Canadiens anglais d'eux-mêmes : ils seraient davantage près de ce qu'ils sont s'ils reconnaissent leur nationalité en réalisant et en acceptant qu'ils forment un groupe distinct avec des intérêts particuliers. Autrement dit, les Canadiens anglais forment une nation. Pour appuyer cet argument, nous utilisons une démarche interprétative afin, d'abord, d'étudier des ouvrages portant sur les concepts de nation et de nationalisme et, ensuite, de tenir compte des observations de certains penseurs canadiens-anglais, comme Philip Resnick et Will Kymlicka, dans le but de mettre l'accent sur la spécificité de l'identité canadienne-anglaise. Enfin, le fédéralisme asymétrique est présenté comme solution éventuelle pour sortir le pays du cul-de-sac constitutionnel, au moyen d'une approche patriotique de la vie politique.

Mots clés : nationalisme, Canadiens anglais, multiculturalisme, fédéralisme asymétrique, patriotisme, communauté(s) nationale(s)

Summary

Nationalism is a well-known and politically significant phenomenon, especially during this, the era of globalization. Since Confederation in 1867, Canada has consistently faced the claims of two nations, the Québécois and the Aboriginals. This, however, has taken place within the context of a misunderstanding concerning the function of the Canadian federation, one arising from the English Canadian belief that Canada constitutes a single, unified nation. A number of English Canadian thinkers have argued that the problem here resides in English Canadian self-perception : English Canadians need to see that they would be more true to who they were if they recognized their nationhood and so accepted that they constitute a community with particular interests. Otherwise put: English Canada is itself a nation. To support this argument, I use an interpretive approach to, first, study a number of texts concerned with the concepts of nation and nationalism and then take account of the observations of a number of anglophone Canadian thinkers, thinkers such as Philip Resnick and Will Kymlicka, in order to focus on the specifically English Canadian identity. Finally, asymmetrical federalism is presented as a possible solution for the constitutional impasse still facing the country, one aided by taking a ‘patriotic’ approach to politics.

Key words : nation, nationalism, English Canada, English Canadians,
multiculturalism, asymmetrical federalism, patriotism, national
community

Table des matières

Résumé	i
Summary	ii
Liste des sigles.....	v
Remerciements	vi
Introduction	1
Chapitre I	
Nation et nationalisme : des concepts à définir	
Introduction : méthodologie	13
Les différents courants de pensée	14
Conclusion : notre définition	36
Chapitre II	
Philip Resnick et l'émergence du nationalisme canadien-anglais	
Introduction	40
La naissance du Canada anglais.....	41
L'influence des idéologies	44
L'identité canadienne-anglaise.....	46
Le rôle de l'État canadien dans la formation de l'identité can.-ang.	54
La nation canadienne-anglaise	65
Conclusion.....	69
Chapitre III	
La place de la nation can.-ang. à l'intérieur d'une fédération multiculturelle	
Introduction	72
Définitions essentielles	73
Le nationalisme économique.....	76
Le multiculturalisme	81
Conclusion.....	92
Chapitre IV	
Le Canada : un État multinational	
Introduction	94

L'importance de la reconnaissance de soi et des autres.....	98
Le fédéralisme asymétrique et la place du Québec	101
Le patriotisme comme approche de réconciliation.....	104
Conclusion.....	106
Conclusion.....	108
Bibliographie	115

Liste des sigles

AANB	Acte de l'Amérique du Nord Britannique
AEIE	Agence d'examen de l'investissement étranger
CDC	Corporation de développement du Canada
G-5	Groupe des cinq
Loi C-58	Projet de loi C-58
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PEN	Programme énergétique national
ROC	<i>Rest of Canada</i>

Remerciements

Un mémoire n'est pas un travail que nous faisons complètement seule et isolée : les idées proviennent autant de soi que des gens qui nous entourent. Ces personnes sont importantes que ce soit pour leurs encouragements, leur réconfort ou simplement leur présence. C'est pour ces raisons que je tiens à en remercier quelques-unes dans cet espace qui leur est entièrement réservé.

Les incontournables : les professeurs Louis Massicotte, Denis St-Martin et Denis Monière pour la formation, la méthode de travail et l'esprit d'analyse qu'ils m'ont inculqués, outils indispensables dans notre démarche. Un merci spécial à Denis Monière, car c'est lui qui m'a lancée au tout début de ma recherche. Un énorme merci à Charles Blattberg de m'avoir acceptée par la suite comme son étudiante de maîtrise, de m'avoir guidée à travers cette étape importante et exigeante, de toujours avoir été disponible et surtout d'avoir cru en mes capacités et de m'avoir donné confiance.

Merci aussi à Marc Léger, mon cousin du ROC, qui m'a fourni des commentaires pertinents sur l'essence de mon mémoire, qui m'a remise en question tout au long de mon processus de rédaction et qui a tenu à ce que je reste la plus objective possible dans mon travail de recherche.

Enfin, merci à mon meilleur ami Olivier Shareck qui a accepté de corriger mon mémoire plus d'une fois et m'a également offert ses précieux conseils dans la continuité de ce travail exigeant.

M-C

Introduction

A nation that dares not speak its name.

Philip Resnick, *Thinking English Canada*, 1994, 111

A nation whose unawareness of itself is legendary.

Ian Angus, *A Border Within*, 1998, 206

D'après certains intellectuels, la fédération canadienne se définit maintenant comme un pays multinational, c'est-à-dire composée de plusieurs nations. Il existerait un nationalisme québécois qui a été largement étudié (Dumont 1993 ; Karmis dans Gagnon (dir.) 1994, 305-327 ; Seymour 1999) ; un nationalisme autochtone qui commence à prendre de l'ampleur et à être documenté, et aussi un nationalisme canadien, communément appelé canadien-anglais, traité par quelques philosophes, historiens et politologues. Notre analyse porte essentiellement sur le nationalisme canadien-anglais. Nous voudrions savoir s'il existe vraiment et si oui, comment il s'est élaboré et sur quelles caractéristiques il se fonde.

En jetant un coup d'œil rapide sur le corpus existant, nous remarquons que les études se concentrent sur la construction et l'émergence du nationalisme canadien en général (Bashevkin 1991 ; Bourque et Duchastel 1996 ; Chaussade 1995 ; Gibbins 1995 ; Resnick 1977), ainsi que sur la notion plus philosophique des concepts de nation et de nationalisme. Elles ont principalement comme objectif d'expliquer le nationalisme au Canada et au Québec (Cameron 1974 ; Cook 1995 ; Griffiths (dir.) 2000). De plus, certains auteurs tentent de donner des options de réaménagement de la fédération canadienne, afin de régler le conflit constitutionnel qui amène les Canadiens anglais à percevoir le gouvernement central comme leur défenseur exclusif (Resnick 1994 ; Taylor 1992). Pourtant, une minorité de

penseurs, par exemple Ian Angus, affirme que les Canadiens anglais doivent d'abord se reconnaître en tant que nation avant d'entreprendre des discussions pour régler l'impasse constitutionnelle. De plus, certains auteurs (Brimelow 1986 ; Gwyn 1996) se penchent sur la culture et les valeurs canadiennes-anglaises dans le but de saisir toute l'importance et les particularités du nationalisme canadien-anglais. Ce portrait rapide nous permet d'avoir une bonne idée de ce qui a été examiné dans notre domaine d'étude sans toutefois nous proposer une synthèse de tout ce qui a été dit à ce sujet.

Plus précisément, le nationalisme canadien-anglais, s'il existe, divise les intellectuels en deux écoles, soit celle qui se concentre sur l'étude du Canada en tant que société multiculturelle et multinationale, et l'autre préférant considérer la fédération canadienne comme une entité politique unie composée d'une population francophone et anglophone dispersée sur tout le territoire. Cette seconde vision s'appuie fortement sur la conception développée par Pierre Elliott Trudeau entre les années 1970 et 1990 (Trudeau 1967). En effet, l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 a complètement changé le caractère de la nation, devenue plus ouverte à la diversité culturelle. En ce qui nous concerne, nous nous pencherons particulièrement sur l'étude des écrits de philosophes anglophones qui croient vraisemblablement que le Canada est constitué de plusieurs nations, et qui tentent de trouver une solution aux conflits de cohabitation des différentes communautés nationales.

Toutefois, il est important de savoir que les termes « nation » et « peuple » ne revêtent pas le même sens en anglais et en français. Souvent les anglophones considèrent que *nation* est synonyme d'État souverain, d'une entité juridique

regroupant des gens de différentes origines et cultures. Cependant, la nation dans la langue française est reconnue, au sens sociologique, comme rassemblant des individus qui partagent la même langue, la même histoire et les mêmes traditions. Il en est de même pour les termes *peuple* et *people* qui désignent deux groupes distincts. Le peuple québécois est un ensemble de citoyens de plusieurs nationalités tandis que le mot *people* renvoie à la définition sociologique de la nation en français. De cette manière, la nation civique réunit les termes *nation* et *peuple*, contrairement à la nation culturelle qui correspond aux concepts *nation* et *people*. Le conflit constitutionnel pourrait provenir alors de la contradiction entre les termes utilisés par les défenseurs de la nation civique d'une part, et de la nation culturelle d'autre part. Pour Michel Seymour : « le « peuple » fait référence à l'ensemble des citoyens. Ceux-ci peuvent être de différentes nationalités et peuvent par conséquent appartenir à différentes nations, tout en faisant partie du même peuple. » (Seymour 1999, 14) Pour notre étude, nous croyons qu'il serait préférable d'employer les termes « peuple » et « communauté nationale » comme des synonymes du concept de nation.

De plus, nous allons montrer que le Canada, en tant qu'entité politique, n'est pas en mesure de se définir uniquement par des traits culturels comme le fait le Québec (langue française et relative homogénéité culturelle par exemple). Dans ces conditions, il lui faut édifier son nationalisme sur un pluralisme ethnique qui permettra d'assembler sous une même nation tous les Canadiens quelle que soit leur origine.

Puisque notre étude porte essentiellement sur des ouvrages d'intellectuels canadiens de langue anglophone, nous ne rencontrons pas de problème au sens

terminologique. Par contre, si notre recherche est utilisée dans le but de comparer la vision multinationale de certains intellectuels canadiens de langue anglaise avec celle de l'intelligentsia québécoise, la résolution de ce problème important devra se faire auparavant.

Charles Taylor (1993), Will Kymlicka (1998 ; 1995), Philip Resnick (1977 ; 1990 ; 1994), Sylvia Bashevkin (1991), Ian Angus (1997) et George Grant (1970) constituent les auteurs les plus pertinents dans le cadre de notre recherche. Ils sont les seuls à porter une attention toute particulière au nationalisme canadien-anglais en introduisant les notions de multiculturalisme et de multinationalisme, même si Grant et Bashevkin demeurent plus discrets sur cette question. Il s'agit donc de faire une synthèse critique de ce qu'ils ont écrit au sujet de ce type de nationalisme.

Évidemment, les ouvrages de Resnick ne peuvent être passés sous silence puisqu'ils abordent directement la question du nationalisme canadien-anglais. D'abord, le premier livre à l'étude, *The Masks of Proteus*, s'intéresse au développement du nationalisme économique canadien-anglais face aux politiques de dépendance des États-Unis et au rejet de ce nouveau nationalisme par la suite. Dans *The Land of Cain*, Resnick s'attarde plus précisément sur les fonctions de l'État moderne : au rôle de la nation en ce qui touche le Québec, et au rôle du gouvernement fédéral pour le Canada. Enfin, dans *Thinking English Canada*, Resnick pousse ses propos encore plus loin en affirmant qu'il est nécessaire de reconnaître la nation, et que l'identité nationale canadienne-anglaise s'est développée à partir d'un équilibre entre le libéralisme, le conservatisme et la sociale-démocratie. Resnick reconnaît que l'existence du Canada anglais remonte

à 1867 étant donné que cette date concorde avec l'introduction d'un État politique fédéral.

Pour sa part, Kymlicka se penche sur le mariage du nationalisme et du fédéralisme et tente de distinguer les groupes ethniques des minorités culturelles. Sa contribution est essentielle compte tenu des enjeux dans les débats nationaux actuels. En effet, ses deux livres : *Finding Our Way* de même que *Multicultural Citizenship* se concentrent sur le multiculturalisme. Pourtant, la théorie que propose Kymlicka au sujet du multiculturalisme réduit les nations aux individus. Comme toutes les théories, en étant systématique, celle-ci ne permet pas une interprétation concernant les droits des individus pour la politique. En ce qui concerne Taylor, il se préoccupe des bases de la citoyenneté dans les démocraties modernes comme le Canada. Il perçoit le Québec comme une communauté nationale et c'est à partir de là qu'il étudie l'identité nationale au Canada. Les politiques du multiculturalisme et les valeurs communes d'une société vont former l'identité de cette dernière. Taylor et Kymlicka reconnaissent faiblement la communauté canadienne-anglaise puisqu'ils préconisent un rapprochement entre le Canada anglais et les nations québécoise et autochtones. Ils parlent alors d'une réconciliation entre les différentes cultures composant le Canada.

Ian Angus examine les relations entourant la globalisation des mouvements sociaux et les particularités des politiques identitaires. De cette manière, Angus stipule que l'homogénéité est la clé du succès pour développer des relations sociales dans une société multiculturelle. Il tente alors de définir l'identité nationale à travers la différence des individus. Angus donne une place au peuple canadien-anglais, mais il croit que la négociation est la seule méthode pour régler

les conflits constitutionnels contrairement à Charles Blattberg qui préconise d'abord la conversation. De cette manière, la vision trop fragmentée d'Angus nous empêche de créer des liens entre les diverses communautés nationales du pays.

Grant se concentre sur l'emprise des États-Unis sur l'indépendance du Canada avant la formation de l'identité nationale. Il développe une réflexion sur l'importance des alliés francophones et sur l'avenir de la fédération. Enfin, en ce qui concerne Sylvia Bashevkin, elle se concentre sur le nationalisme pan-canadien. Plus précisément, elle met en relief les organisations de même que les idées nationalistes avec les politiques fédérales. L'auteure veut savoir comment les nationalistes ont façonné la société canadienne et dans quelle mesure ils ont atteint leur objectif de créer une vision pan-canadienne de la nationalité. Bashevkin cherche des réponses à ces questions en considérant les limites régionales, culturelles et identitaires. Grant et Bashevkin parlent du nationalisme sans que nous sachions vraiment s'il s'agit d'un nationalisme pan-canadien ou bien exclusivement canadien-anglais puisqu'ils utilisent des expressions comme le Canada anglais et le nationalisme canadien en parallèle.

Tous ces livres ont été rédigés après les années 1960, c'est-à-dire dans des moments de crise constitutionnelle pour le Canada et le Québec, ce dernier étant « à la fois une province et une entité territoriale revendiquant un statut national » (Cros 2000, 383). Évidemment, ces années ont été très bénéfiques en ce qui concerne l'évolution des concepts de « nation » et de « nationalisme » tout particulièrement. Nous considérons donc que ces références doivent être prises en compte lors de notre travail de réflexion.

L'objectif du mémoire est principalement de soumettre une interprétation différente de la réalité canadienne-anglaise qui nous semble plus près de la situation actuelle en la reconnaissance de la nation canadienne-anglaise. Ceci constitue l'analyse d'un phénomène sociologique et non pas un argument en faveur ou contre la séparation du Québec même si cela peut être perçu comme une contribution intéressante (si nous sommes convaincus que le Canada est un pays composé de plusieurs nations tels que le Canada anglais, le Québec et les nations autochtones). En fait, cette étude ne nous oblige pas à prendre position sur la question du fédéralisme canadien puisque celle-ci est davantage une question d'ordre politique et ne fait pas partie de notre analyse.

Au fond, la méthode que nous allons utiliser permet d'expliquer un phénomène non seulement d'après des sources théoriques, mais aussi à l'aide de l'observation des pratiques humaines. En politique, il est important d'étudier les actions que posent les citoyens afin de connaître leurs croyances et leurs valeurs (Taylor 1985, 29). La réalité politique se traduit donc par les pratiques combinées aux études déjà existantes. Bent Flyvbjerg défend également l'idée que le contexte est plus important que les questions de fondation et de relativisme (Flyvbjerg 2001, 130).

Ainsi, notre démarche s'élabore à partir d'une approche interprétative, c'est-à-dire que nous étudions les concepts de nation et de nationalisme dans une perspective où la réalité et les exemples concrets servent de modèles. Ainsi, comme le suggère Peter Levine, il est important de décrire les événements dans leur contexte, puisque de cette façon, nous élargissons notre description en lui

donnant un contenu éthique : « By describing events in their contexts, we “thicken” our description and give them ethical content » (Levine 1998, 32).

Nous croyons qu’une approche plutôt déductive, telle qu’employée par Ernest Gellner, à l’opposé de l’approche interprétative, empêche de saisir certains éléments essentiels lorsqu’il s’agit de donner une définition d’un concept en particulier. Plusieurs interprétations d’une même idée peuvent parfois être complémentaires, contrairement à ce que plusieurs croient. Donc, nous avons préféré suivre le chemin qu’avait privilégié Aristote puisque tout ce qui touche l’être humain en général est difficilement explicable à l’aide d’une théorie pure, et que l’étude de phénomènes sociaux doit tenir compte de l’environnement. En effet, comme le mentionne Bent Flyvbjerg, inspiré d’Aristote :

The problem in the study of human activity is that every attempt at a context-free definition of an action, that is, a definition based on abstract rules or laws, will not necessarily accord with the pragmatic way an action is defined by the actors in a concrete social situation. Social scientists do not have a theory (rules and laws) for how the people they study determine what counts as an action, because the determination derives from situationally defined (context-dependent) skills, which the objects of study are proficient and experts in exercising, and because theory – by definition – presupposes context-independence. (Flyvbjerg 2001, 42)

Les analystes qui se définissent en tant qu’utilitaristes n’abordent pas les problèmes de la même manière : ils considèrent plutôt que le contexte n’est pas nécessaire pour réunir les conditions essentielles à la formulation d’une théorie valable. Comme nous venons de l’expliquer, nous croyons au contraire que cette manière de procéder est une erreur car : « Context sequence, tempo, and rubato in the gift exchange determine what counts as a gift at all » (Flyvbjerg 2001, 41). Nous privilégions donc une approche allant du général au particulier pour mieux cerner notre objet de recherche.

Nous devons rester ouverte aux changements implicitement apportés par les pratiques. Par exemple, vers la fin du mémoire, nous allons modifier un peu la définition théorique du nationalisme grâce à ce que nous avons appris du cas

Canadiens anglais : nous suggèrerons alors que ce n'est pas nécessaire qu'un nationaliste s'identifie comme tel pour en être vraiment un.

Nous savons que les revendications des Québécois, qui tendent à la reconnaissance de leur spécificité en tant que société distincte, ont modifié la perception qu'avaient d'eux-mêmes les Canadiens anglais. À la fin du XIXe siècle, les Canadiens anglais s'identifient largement aux valeurs britanniques, mais après les guerres mondiales, ils se tournent vers le gouvernement fédéral et ses politiques interventionnistes. De plus, il faut également tenir compte de l'influence exceptionnelle sur le nationalisme canadien-anglais du rapatriement de la Constitution canadienne et de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, sous le mandat de Pierre Elliott Trudeau.

Pourquoi en arriver à une telle conclusion ? Bien que l'histoire joue un rôle très important dans le développement du nationalisme canadien-français, certains facteurs tels que la langue et la culture sont essentiels pour sa compréhension. En ce qui nous concerne, la construction du nationalisme canadien-anglais repose d'emblée sur l'histoire de même que sur certains éléments descriptifs, mais il faut aussi intégrer l'évolution d'autres communautés nationales et civiques comme celles du Québec et des États-Unis, puisqu'elles se définissent les unes par rapport aux autres. Comme l'explique Gérard Bouchard dans son livre *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, l'évolution de l'*imaginaire collectif* des Canadiens anglais se définit et se transforme à travers les revendications du Québec et « par la menace grandissante de la culture étatsunienne » (Bouchard 2001, 325). De cette manière, la définition du nationalisme canadien-anglais est continuellement en

changement grâce aux demandes des Québécois et à l'influence constante des États-Unis.

Afin d'étudier l'évolution du nationalisme canadien-anglais à travers les différents auteurs canadiens de langue anglaise, nous allons procéder à l'aide d'une analyse interprétative reliée aux concepts de « nation » et « nationalisme ». Plus précisément, il s'agit de montrer comment la définition du nationalisme canadien-anglais se transforme et évolue à travers les diverses interprétations des penseurs à l'étude. Dans un second temps, il est possible de combiner toutes les composantes nécessaires à cette transformation et de faire la synthèse du nationalisme canadien-anglais au XX^e siècle.

Nous voulons aussi trouver la définition du nationalisme canadien-anglais qui répond le mieux à la diversité culturelle du pays, tant pour le Québec que pour les autres régions comme les Maritimes, les Prairies, l'Ontario et la Colombie-Britannique, de même que pour les Autochtones.

La reconnaissance des identités limitées du Canada, tant régionales qu'ethniques, ne va pas sans poser problème, particulièrement vis-à-vis des revendications du Québec. Jusqu'où le Canada peut-il être diversifié sans succomber ? Quelle place donner au Québec ? Comment définir le Canada pour qu'il survive en tant qu'entité nationale indépendante et unie tout en intégrant la diversité et en satisfaisant le Québec ? (Cros 2000, 383)

Notre premier chapitre se concentre donc essentiellement sur les concepts de nation et de nationalisme. Il faut vraiment comprendre le sens apporté à ces deux termes dans la langue anglaise pour choisir à bon escient la meilleure définition, celle qui s'applique le mieux à notre objet : le nationalisme canadien-anglais. Cela évitera aussi toute ambiguïté dans le discours. Il s'avère donc

nécessaire de consacrer une bonne partie du mémoire à approfondir ces notions. Ainsi, les conceptions élaborées par différents penseurs nous aideront à prendre position et à élaborer notre propre définition des concepts de nation et de nationalisme dans notre travail.

Dans notre second chapitre, nous allons présenter la pensée de Philip Resnick à propos de l'élaboration et de la concrétisation de l'identité canadienne-anglaise. Nous apprenons, entre autres, que, d'après Resnick, la construction de cette dernière a commencé lors de la mise en place de la Confédération. De plus, la conscience nationale du Canada anglais n'a jamais été très forte et elle ne pourra le devenir tant et aussi longtemps que celui-ci refusera de se reconnaître d'abord en tant que communauté distincte des Québécois et des Autochtones, et ensuite comme appartenant à un pays multinational.

Le troisième chapitre est consacré à l'apport de Ian Angus lorsqu'il traite également de l'identité canadienne-anglaise dans son livre *A Border Within* et qu'il stipule que les concepts d'État et de nation ne doivent pas être utilisés comme des synonymes (d'ailleurs Resnick compare aussi les deux termes). Ensuite, il suggère que la concrétisation de la conscience nationale s'est faite à partir des différences entre le Canada et les États-Unis, les Canadiens anglais ne voulant pas ressembler à leurs confrères du sud. Enfin, Angus développe le concept de multiculturalisme et mentionne que cette vision permet de voir le Canada comme un pays composé de plusieurs ethnicités différentes. La dernière section du chapitre sera consacrée à l'élaboration du concept de multinationalisme (terme étroitement lié au multiculturalisme) avec des notions apportées par Will Kymlicka et Charles Taylor.

Enfin, après une longue analyse, nous allons tenter de prendre position par rapport au nationalisme canadien-anglais. Est-ce que notre définition s'applique à celui-ci ou bien devons-nous rejeter l'existence de la nation canadienne-anglaise ? Nous allons tenter de répondre à la question en mentionnant que la difficulté réside essentiellement dans une mauvaise auto-compréhension des Canadiens anglais de se percevoir comme une nation distincte du reste du Canada avec des intérêts spécifiques. Par la suite, nous verrons quelles sont les possibilités qui s'offrent à la fédération canadienne pour répondre aux besoins des nations la composant. L'accent sera mis sur le fédéralisme asymétrique puisque nous croyons que c'est une des solutions qui peut favoriser une compréhension mutuelle entre les diverses communautés nationales composant le pays. Toutefois, il est important de garder l'esprit ouvert, nous ne disons pas que c'est la solution à privilégier, mais bien une solution envisageable qui répond à un besoin urgent de compréhension. En terminant, nous allons nous pencher sur l'approche patriotique qui suggère un dialogue entre les participants afin de favoriser un rapprochement de toutes les parties.

Chapitre I

Nation et nationalisme : des concepts à définir

Introduction : méthodologie

Avant de discuter du nationalisme canadien-anglais, il faut d'abord s'entendre sur une définition de la nation, c'est-à-dire trouver quelles caractéristiques une population donnée se doit de posséder pour revendiquer le titre de nation. Cependant, il est important de dire qu'à l'intérieur d'une approche interprétative, les définitions élaborées ne sont jamais finales étant donné que celles-ci se construisent à l'aide de définitions déjà existantes de même que des événements qui se produisent. De cette manière, il est possible que des ajustements soient nécessaires, à la fin de notre démarche, pour englober le cas particulier du Canada anglais. Nous verrons que plusieurs études traitant du nationalisme et du concept de nation pourront nous être utiles. Il est ainsi essentiel de passer en revue les nombreux ouvrages qui ont été écrits sur le sujet.

Les Canadiens anglais ne voient pas le nationalisme de la même façon que les Québécois ou les Autochtones. Il est alors indispensable de lancer un débat autour des concepts de nation et de nationalisme pour essayer de résoudre cette impasse intellectuelle. Prenons, par exemple, les phénomènes de la famille et de l'amitié (Blattberg 2003b, 1) pour nous aider à comprendre ce que nous tentons d'exprimer. Imaginons deux frères qui partagent quotidiennement des activités ensemble (cinéma, ski, restaurant, etc.), ils discutent de leur problème de couples, ils font partie de la vie de l'autre. Pourtant, si vous leur demandez s'ils sont des amis, et bien, ils répondront que non, qu'ils agissent comme les autres membres de la famille. Pourtant, lorsque vous prendrez le temps de leur démontrer que ce n'est pas nécessairement le cas en vous basant sur des faits réels, ils verront

vraisemblablement qu'ils agissent comme le font des amis. Nous nous demanderons plus loin, dans ce mémoire, s'il est possible d'appliquer le même raisonnement par rapport au concept de nation. De cette manière, nous devons cerner les critères nécessaires à l'élaboration d'une définition des concepts de nation et de nationalisme. Cependant, ces critères ne seront pas suffisants puisqu'ils pourront être modifiés et améliorés au fur et à mesure que la recherche avance, de même que par rapport aux événements récents et à la problématique étudiée.

Afin de répondre aux exigences de la démarche choisie, nous allons nous servir d'exemples qui sont près de nous : les communautés québécoises et autochtones seront les cas les plus utilisés pour appuyer nos hypothèses. Nous pensons que ces choix restent les plus représentatifs étant donné le sujet de notre étude : le nationalisme canadien-anglais à l'heure actuelle. Évidemment, les autres communautés culturelles pourront être citées en exemple pour faciliter la compréhension du lecteur. Nous pouvons maintenant commencer notre démarche intellectuelle en résumant la pensée d'auteurs importants au sujet de la nation et du nationalisme en général. En fait, nous allons tenter de formuler une définition la plus complète possible de ces concepts en identifiant les critères essentiels et nécessaires, mais jamais suffisants, pour qu'une communauté forme une nation. Les expériences et la pratique de chaque peuple apportent les critères suffisants.

Les différents courants de pensée

Le principal objectif de notre chapitre est de trouver des critères qui définissent les concepts de nation et de nationalisme. Certains auteurs abordent les deux concepts tandis que d'autres se concentrent essentiellement sur l'un d'eux.

Toutefois, les critères avancés pour le nationalisme plus particulièrement, c'est-à-dire les éléments qui décrivent le processus de développement de la nation, peuvent parfois aussi faire partie de la définition de la nation.

Débutons donc notre analyse avec les auteurs Ernest Renan et Isaiah Berlin. Le premier discute surtout de la nation dans le sens d'un principe spirituel tandis que le second démontre qu'il existe des facteurs qui augmentent la concrétisation de la conscience nationale. Par la suite, nous verrons les conceptions complémentaires de plusieurs intellectuels.

D'abord, Renan affirme que la nation est constituée d'une âme qui s'épanouit à travers l'héritage du passé et la conscience nationale :

Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs : l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. (Renan 1992, 54)

En fait, la nation équivaut à la solidarité qui existe entre les individus qui la composent, c'est-à-dire qu'ils ont accompli par le passé des sacrifices et en feront d'autres dans le but de conserver leur héritage. La nation est la promesse d'une liberté retrouvée.

Renan parle également des nations modernes puisque celles-ci résultent d'événements historiques. Cependant, d'après lui, la race, la langue, la religion, la géographie et la communauté d'intérêts ne constituent pas nécessairement des facteurs essentiels pour l'élaboration de la nation, mais ils peuvent toutefois la favoriser. Plus loin, nous verrons que Renan et Benedict Anderson se rapprochent au sujet de la définition de la nation puisque les deux en proposent une, fondée sur la conscience imaginaire de la communauté. Bref, pour Renan, « l'essence d'une

nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses. » (Renan 1992, 42)

Pourtant, Ernest Gellner soutient que la définition apportée par Renan peut se réclamer de groupes plus généraux comme les partis politiques et les équipes sportives par exemple :

Si nous définissons les nations comme des groupes qui *veulent* persister en tant que communauté, la définition que nous avons lancée telle un filet à la mer fera une prise bien trop abondante. Notre pêche comprendra, en fait, les communautés que nous reconnaissons facilement comme des nations qui ont leur réalité et leur cohésion [...], cela s'applique également à beaucoup d'autres clubs, groupes de conspirateurs, bandes, équipes, partis, sans parler des très nombreuses communautés et associations qui défient le principe des nationalités... (Gellner 1989, 84)

Pour cette raison, la définition que donne Renan de la nation ne nous semble pas complète. Toutefois, la conscience collective est définitivement un critère nécessaire, mais certainement pas suffisant.

D'un autre côté, Berlin croit essentiellement que le nationalisme arrive après la naissance de la nation. De cette manière, nous comprenons davantage que le nationalisme se définit en tant qu'idéologie caractérisée par le besoin de croire que nous appartenons à une nation par des relations organiques dans la société, par la valeur de ce qui nous appartient et par la suprématie des droits de la nation. Berlin continue en disant que le nationalisme se développe à partir de divers facteurs tels que la langue, l'histoire commune et l'origine ethnique :

By nationalism, I mean something more definite, ideologically important and dangerous : namely the conviction, in the first place, that men belong to a particular human group, and that the way of life of the group differs from that of others ; that the characters of the individuals who compose the group are shaped by, and cannot be understood apart from, those of the group, defined in terms of common territory, customs, laws, memories, beliefs, language, artistic and religious expression, social institutions, ways of life, to which some add heredity, kinship, racial characteristics ; and that it is these factors

which shape human beings, their purposes and their values. (Berlin 1980, 341)

De plus, le nationalisme apparaît normalement lorsqu'une société fait face à un obstacle quelconque. En fait, le nationalisme est avant tout une réaction aux nouvelles valeurs contemporaines ou bien aux anciennes.

Plus tôt, Renan affirmait que la conscience collective donnait naissance à la nation et que les autres facteurs telles la langue, la religion et l'histoire commune ne devaient pas être surestimés dans une telle élaboration. Pourtant, pourrions-nous penser qu'il y a effectivement certaines caractéristiques communes à chaque nation outre l'imaginaire collectif? Comme le soutient Berlin, le nationalisme se définit à l'aide de quatre caractéristiques qui sont : premièrement, la conscience nationale ; deuxièmement, les relations qu'entretiennent entre eux les citoyens d'une même nation de même qu'avec la structure sociale ; troisièmement, la fidélité de ces individus à leur communauté nationale et enfin, la croyance que tout doit être fait pour défendre et protéger cette dernière (Berlin 1980, 345). Berlin va plus loin en ajoutant que le nationalisme peut apparaître lorsqu'une société quelconque est au prise avec un malaise face à des valeurs traditionnelles, et que cette condition est nécessaire, mais non suffisante, pour le développement d'une nation. D'ailleurs, il le précise en ajoutant que ce qui va provoquer un changement national est très important et touche la conception de l'existence des groupes par rapport au projet commun de la société.

En résumé, Berlin rejoint Renan en ce qui touche la conscience nationale, ce qui donne un appui à notre premier critère. Ensuite, il parle beaucoup des caractéristiques du nationalisme, comme les relations qu'entretiennent entre eux les citoyens de la nation en question ; et pour quelles raisons celui-ci apparaît, par exemple en réaction à des valeurs quelconques traditionnelles ou encore

contemporaines. Nous devons retenir que le nationalisme est un phénomène normal qui sert de protection à certaines communautés culturelles.

Pour Liah Greenfeld, la spécificité du nationalisme se retrouve dans l'identité individuelle de chaque peuple homogène :

The specificity of nationalism, that which distinguishes nationality from other types of identity, derives from the fact that nationalism locates the source of individual identity within a "people", which is seen as the bearer of sovereignty, the central object of loyalty, and the basis of collective solidarity. The "people" is the mass of a population whose boundaries and nature are defined in various ways and always as fundamentally homogeneous, and only superficially divided by the lines of status, class, locality, and in some cases even ethnicity (Greenfeld 1992, 3).

Greenfeld propose également des catégories à l'intérieur du nationalisme, c'est-à-dire les nationalismes ethnique et civique qui viennent ajouter un élément nouveau à l'intérieur de notre définition du nationalisme. Selon elle, ces deux nationalismes se définissent par rapport à la relation entretenue avec la démocratie :

Democracy was born with the sense of nationality. The two are inherently linked, and neither can be fully understood apart from this connection. Nationalism was the form in which democracy appeared in the world, contained in the idea of the nation as a butterfly in a cocoon. (Greenfeld 1992, 10)

Les nationalismes¹ ethnique et civique se différencient par la représentation du groupe au sein de la collectivité nationale. Le nationalisme ethnique présuppose

¹ Rogers Brubaker, dans son livre *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, propose également une élaboration de deux modèles valides pour la naissance d'une nation, il prend en exemple le cas de la France et de l'Allemagne : « In the French tradition, the nation has been conceived in relation to the institutional and territorial frame of the state. Revolutionary and Republican definitions of nationhood and citizenship – unitarist, universalist, and secular – reinforced what was already in the ancien régime an essentially political understanding of nationhood. Yet while French nation hood is constituted by political unity, it is centrally expressed in the striving for cultural unity. Political inclusion has entailed cultural assimilation, for regional cultural minorities and immigrants alike. If the French understanding of nationhood has been state-centered and assimilationist, the German understanding has been *Volk*-Centered and differentialist. Since national feeling developed before the nation-state, the German idea of the nation was not originally political, nor was it linked to the abstract idea of citizenship. This prepolitical German nation, this nation in search of a state, was conceived not as the bearer of universal political values,

l'uniformité et l'ancienneté de son origine ; ainsi, le groupe s'est constitué naturellement et ses caractéristiques sont représentatives de la population en question. Un exemple historique de ce type de nationalisme est le cas de l'Angleterre émergeant au XVII^e siècle grâce à un patriotisme très fort et à l'impression de la Bible en anglais qui diffusera un certain nombre de valeurs adoptées par la majorité de la population :

The England that emerged from the civic and religious trials of the midseventeenth century was a nation. [...] English national consciousness was first and foremost the consciousness of one's dignity as an individual. It implied and pushed toward the principles of individual liberty and political equality. These notions were primary in the definition of English nationhood. (Greenfeld 1992, 86)

Hastings vient appuyer les propos de Greenfeld en disant que : « The impact of the two books [Bible and Book of Common Prayer] on the intensification and re-formation of English consciousness cannot be overemphasised » (Hastings 1997, 58). Il va plus loin en affirmant que les écrits des intellectuels précèdent à la perception de la nation. Il déclare également qu'à la suite de la construction de la nation, on arrive à l'étape de l'établissement de l'État-nation (Hastings 1997, 38-9).

Le nationalisme civique, quant à lui, ne s'identifie pas à la langue, à la religion ou bien à la culture, il se caractérise plutôt par rapport aux normes et aux valeurs de la communauté politique : « on the idea that what holds a society

but as an organic cultural, linguistic, or racial community – as an irreducibly particular *Volksgemeinschaft*. On this understanding, nationhood is an ethnocultural, not a political fact. » et « The state-centered, assimilationist understanding of nationhood in France is embodied and expressed in an expansive definition of citizenship, one that automatically transforms second-generation immigrants into citizens, assimilating them – legally – to other French men and women. The ethnocultural, differentialist understanding of nationhood in Germany is embodied and expressed in a definition of citizenship that is remarkably open to ethnic German immigrants from Eastern Europe and the Soviet Union, but remarkably closed to non-German immigrants. » (Brubaker 1992, 1 et 3).

together is not common religion, race, ethnicity, language, or culture, but common normative attachment to the rule of law and to the idea that we are all rights-bearing equals » (Ignatieff 1999, 69). Cette conception est représentée par le cas des États-Unis qui se laissèrent guider par les concepts de liberté, d'égalité et d'universalité (comme le firent les Français), mais également par l'attachement à la constitution du pays. En effet, puisque la majorité des citoyens de ce pays vient de l'extérieur, il est important qu'elle puisse s'identifier à des valeurs de même qu'à des institutions communes.

Greenfeld se range derrière les partisans d'une conception civique de la nation, elle s'oppose par le fait même au nationalisme ethnique. D'après elle, une nation est nécessairement composée d'un peuple souverain qui possède des caractéristiques politique, territoriale et ethnique. Par conséquent, la définition que donne Greenfeld de la nation nous empêche de qualifier certains peuples de nation puisqu'elle rejette les aspects du nationalisme ethnique. En effet, prenons l'exemple des Québécois qui, selon son cadre théorique, ne forment pas une nation, car leur gouvernement ne possède pas tous les outils nécessaires à son plein épanouissement et ne constituent donc pas un peuple souverain. De plus, l'exemple des peuples autochtones vient également appuyer nos propos : dans les deux cas, c'est le gouvernement fédéral qui a pleine compétence en matière de monnaie et de contrats avec l'extérieur de la province – les relations internationales. Ainsi, puisque nous croyons à prime abord que le peuple québécois et les différentes communautés autochtones sont des nations, nous ne pouvons être totalement en accord avec la définition proposée par Greenfeld. Nous pensons plutôt que la nation peut exister même si elle n'est pas soutenue par un État central. Néanmoins, Greenfeld soulève un aspect important en disant que la conscience nationale apparaît avant toute forme de nationalisme. En effet, nous

croyons que la nation, de même que le nationalisme en général, ne peut exister sans conscience nationale, de même que le nationalisme en général. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin. Ainsi, la nation est caractérisée par une conscience nationale et par un territoire délimité, éléments apportés par Greenfeld.

Pour Anthony Smith, l'État-nation correspond à l'organisation sociale et politique la plus importante puisqu'elle garantit un monde de sécurité pour les individus de même que pour le monde en entier. D'après lui, l'État-nation est la réalisation complète de la nation et pour cette raison, les citoyens ne remettent pas cette fondation en question :

The nation-state is the norm of modern political organisation; and it is as ubiquitous as it is recent. The nation-state is the almost undisputed foundation of world order, the main object of individual loyalties, the chief definer of a man's identity. It is far more significant for the individual and for world security than any previous type of political and social organisation. It permeates our outlook so much that we hardly question its legitimacy today. The nation-state has become an indispensable prop in our thinking, and we tend to regard nations like skin-colour – as a 'natural' attribute of man. When we talk of 'society' today, we refer implicitly to 'nations'. (Smith 1983, 2-3)

Afin de décrire les critères d'appartenance à une nation, Smith commence par faire un aperçu de ce qui existe déjà. Au départ, il résume la pensée de Elie Kedourie qui dit que la doctrine nationaliste est fondée sur deux idées : la langue commune et la volonté de la population de former une nation. D'ailleurs, lorsque la nation a atteint la souveraineté de l'État, il est possible de dire qu'elle s'est réalisée en elle-même et il est alors plus facile de créer un sentiment de sécurité et de permettre à ses membres de s'épanouir parfaitement en tant qu'individus appartenant à cette communauté.

Évidemment, il est difficile de dire que la nation est simplement définie en fonction de ces deux éléments. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il

manque des caractéristiques essentielles telles qu'un territoire délimité, une culture propre et une certaine reconnaissance de la part de l'État qui en a la responsabilité juridique qui seront expliquées plus loin dans ce chapitre. Par contre, la transformation de la nation en Nation-État contribue largement à renforcer le caractère national de celle-ci puisqu'elle devient alors indépendante et libre d'adopter des politiques pour lui garantir une sécurité d'existence. Toutefois, une nation peut très bien exister et s'épanouir sans nécessairement être sous la tutelle d'un État.

D'après Smith, les nations se distinguent entre elles « by the fact that the objective of their social action can only be the 'autonomous polity', a sovereign state of their own; and they derive their sense of community from historically specific political actions » (Smith 1983, 20). Habituellement, le nationalisme cherche à rejoindre trois idéaux : l'autodétermination des différentes collectivités, l'expression du caractère national et individuel et la division du monde en nations, chacune apportant un élément nouveau aux connaissances de l'humanité.

Il existe énormément de collectivités, mais doivent-elles nécessairement se transformer en nation ou encore aller jusqu'à la recherche d'une certaine reconnaissance face aux autres communautés déjà existantes ? En réalité, cela dépend de la volonté et des moyens de chacune d'elles.

De plus, les théories du nationalisme sont fondées sur la notion de modernisation, comme le démontre Ernest Gellner lorsqu'il parle de l'industrialisation, ce que nous verrons plus tard. D'un autre côté, certains auteurs, tels que Benedict Anderson et Adrian Hastings, disent que cet attachement face à la nation peut être un prolongement d'une racine religieuse : « nationalism is no more

than a political extension of religion » (Smith 1983, 56)². Cette vision est bien représentée par les pays plus anciens comme l'Angleterre ou bien la France, mais lorsque nous parlons de nations plus récentes, nous croyons que d'autres facteurs peuvent venir changer la donne.

En effet, Smith croit que le nationalisme peut également naître lorsqu'une population définie doit faire face à une oppression quelconque comme ce fut le cas avec le colonialisme : « The emergence of the nation is thus a social process, not a 'self-enclosed logical operation'. It is the natural answer to the colonial experience. » (Smith 1983, 69) Ainsi, il est possible de dire que le nationalisme est une réponse à l'industrialisation qui impose de nouvelles normes à des sociétés complètement différentes reposant sur un autre système de valeurs et qui, parfois, peuvent être incapables de s'y adapter. L'idéologie nationaliste peut alors être décrite en tant que révolutionnaire puisqu'elle demande l'autodétermination de toute une communauté de même que sa souveraineté populaire. Il faut bien comprendre que la nation permet d'ouvrir les voies vers une identité propre composée de croyances et de normes distinctes.

D'après l'auteur, le nationalisme est particulier au concept de modernisation et aux volontés d'un groupe précis qui s'efforce de mobiliser la population à son projet de souveraineté nationale : « nationalism is the product of a new type of education, which first affects a small, disaffected minority within the traditional

² Voir aussi Benedict Anderson : « Needless to say, I am not claiming that the appearance of nationalism towards the end of the eighteenth century was 'produced' by the erosion of religious certainties, or that this erosion does not itself require a complex explanation. Nor am I suggesting that somehow nationalism historically 'supersedes' religion. What I am proposing is that nationalism has to be understood by aligning it, not with self-consciously held political ideologies, but with the large cultural systems that preceded it, out of which – as well as against which – it came into being. » dans *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 12, et Adrian Hastings : « Religion is an integral element of many cultures, most ethnicities and some states. [...] Moreover, religion has produced the dominant character of some state-shaped nations and of some nationalisms. » dans *The Construction of Nationhood: Ethnicity, Religion and Nationalism*, 4.

society, the 'intelligentsia', and then spreads to other groups, using the mass media and literacy to reach the masses.» (Smith 1983, 87) Smith pense que le nationalisme invente les nations, mais qu'un minimum de déterminants est essentiel pour parvenir à leur émergence, tels qu'un patrimoine littéraire et un certain niveau de compétences technologiques. De plus, le mouvement nationaliste est largement homogène. Toutefois, il n'est pas plus un mouvement linguistique, que territorial, ethnique ou bien religieux (Smith 1983, 150).

Selon Smith, il existe plusieurs types de nationalisme, entre autres l'ethnocentrique et le polycentrique. Le premier s'explique par le pouvoir et la valeur du groupe culturel, ces dimensions étant indissociables. Le second rassemble le dialogue de plusieurs acteurs puisqu'il existe plusieurs centres de pouvoir : « 'Polycentric' nationalism is of course no less concerned with the collective self ; but it conceives its role in very different terms. It seeks to join the 'family of nations', the international drama of status equals, to find its appropriate identity and part. » (Smith 1983, 159) Cependant, il reste difficile de séparer les deux types de nationalisme puisque le nationalisme ethnocentrique se retrouve un peu dans chaque cas et il sert à expliquer le nationalisme polycentrique qui demeure essentiellement un mouvement moderne.

Logiquement, il peut exister une nation sans un État, mais il est impossible qu'un État-nation puisse se réclamer d'un sentiment national s'il n'y a pas de nation (Smith 1983, 169). D'après Smith, nous retrouvons au départ le nationalisme et par la suite le sentiment national et une fois que ces éléments sont en place, il est possible de constater l'émergence d'une nation et la construction d'un État-nation si tel est le désir de la communauté nationale. Nous pouvons alors définir le nationalisme comme un mouvement idéologique voulant réaliser et maintenir un gouvernement et l'indépendance de la nation (Smith 1983, 171). Il

est important de mentionner que la nation et le nationalisme sont tous deux interdépendants. C'est de cette manière qu'il est possible de définir la nation :

The nation is a large, vertically integrated and territorially mobile group featuring common citizenship rights and collective sentiment together with one (or more) common characteristic(s) which differentiate its members from those of similar groups with whom they stand in relations of alliance or conflict. (Smith 1983, 175)

En principe, nous ne pouvons décrire la nation en tant qu'État ou bien simplement en la référant à la langue nationale. Smith propose une définition de la nation selon sept caractéristiques : une culture distincte ; un territoire contigu, sur lequel il est possible de circuler librement ; une grande population ; des relations politiques externes avec d'autres groupes semblables ; une loyauté et une appartenance considérable au groupe ; des droits égaux entre les citoyens et une intégration verticale de l'économie du travail. Avant d'obtenir la nation comme telle, certains traits peuvent être combinés pour donner lieu à la tribu (les deux premières caractéristiques et un réseau commun de parenté), et à une formation sociopolitique (les cinq premiers éléments). Aussi, il est possible de rencontrer une société qui comporte les traits d'une nation, mais qui détient également la souveraineté de son territoire. Il ne faut pas confondre une nation-État avec l'État-nation puisque ce dernier est une formation incomplète : « These are political formations with *de facto* sovereignty, i.e. states, which do not (yet) possess two out of the above seven features – cultural differentiae and in-group sentiment. » (Smith 1983, 189). L'introduction de ce concept vient briser la construction normale des nations en général. En effet, certains mouvements en faveur de la reconnaissance de leur identité nationale veulent d'abord obtenir leur indépendance afin de renforcer le sentiment collectif de la population et ainsi donner une valeur à leur autonomie. En ce qui nous concerne, nous ne ferons pas de distinction entre les termes État-nation et nation-État. Il faut donc garder en mémoire que l'État-nation

constitue alors une finalité pour le développement d'une conscience nationale quelconque. Toutefois, la nation peut subsister à l'intérieur d'un cadre politique assez décentralisé lorsqu'elle contrôle certains champs comme la culture et l'éducation. Sans quoi, il lui est difficile de survivre. Nous pouvons utiliser l'exemple du Québec pour appuyer nos propos.

La définition du concept de nation apportée par Smith comporte une limite : la notion de grande population ne peut s'appliquer à tous les cas. En effet, nous croyons que, même s'ils ne forment pas des groupes de population importants, les Autochtones du Québec et du Canada constituent tout de même des nations puisqu'ils possèdent une culture particulière, un territoire, une économie interne et ils ont une forte appartenance à leur groupe. Les cas des Cris au Québec et des Nisga'a en Colombie-Britannique démontrent très bien cette réalité.³

Pour Smith, le nationalisme est un concept fourre-tout qui regroupe tous les cas de nationalismes passés et futurs. Il faut ajouter que tous les nationalismes partagent certaines caractéristiques de base. Cependant, certains traits peuvent parfois être visibles seulement dans des cas très précis, ce qui permet alors de classer les types de nationalisme. « Because the aspiration to nationhood is a double abstraction, finding its expression only in the lower-level particular aspirations listed above, we should expect it to vary considerably according to phase and situation of the movement's members. » (Smith 1983, 193) De cette manière, d'après Smith, nous pouvons diviser les variétés de nationalisme en trois catégories : ethnique, territoriale et mixte. Le nationalisme ethnique se développe à

³ Pour avoir de l'information supplémentaire à ce sujet consulter les sites suivants : l'entente historique entre le Québec et les Cris, le 7 février 2002 : <http://www.cex.gouv.qc.ca/d/html/d2057011.html> ; *Premiers peuples*, http://www.autochtones.com/fr/premiers_peuples/index.html Nisga'a, <http://www.schoolnet.ca/aboriginal/nisga1/>

partir d'une unité culturelle homogène qui aspire à l'indépendance de son groupe dans le but de survivre, tandis que le nationalisme territorial, plus connu sous le nom de nationalisme civique, prend ses sources à partir d'une entité politique déjà constituée et il ne se distingue pas nécessairement des autres cultures en place.

All nationalist movements, then, can be placed along a continuum. At one end, we have 'Ethnic' movements with a high degree of cultural distinctiveness; at the other, the 'Territorial' movements bound only by aspirations and a common territorial-cum-political base. In between, lie the 'Mixed' movements. (Smith 1983, 218)

Une remarque importante à faire à propos du nationalisme, c'est qu'il ne faut pas oublier que ce terme a été inventé par les intellectuels, après avoir constaté et compris ces manifestations, simplement pour montrer l'ampleur du phénomène.

Smith apporte un élément nouveau à notre définition du concept de nation. En effet, il affirme que la culture est importante pour que les communautés s'identifient à des éléments plus concrets tels que la langue et les moyens de communication. Ainsi, la conscience nationale, un territoire délimité et une culture particulière sont des critères essentiels pour caractériser une communauté nationale. Il existe sûrement d'autres éléments qui pourront compléter temporairement notre définition de la nation, voyons donc d'autres auteurs.

Contrairement à ce que plusieurs auteurs pensent, le nationalisme ne semble pas aller vers sa perte. Au contraire, comme le mentionne Benedict Anderson, depuis les années 1960, les Nations Unies reconnaissent et acceptent de plus en plus de nouvelles nations au sein de leur organisation. Ainsi, Anderson propose une définition pour le concept de nation qui va comme suit : « It is an imagined political community – and imagined as both inherently limited and sovereign. » (Anderson 1991, 6) La nation est donc une communauté politique imaginée puisque la majorité de ses membres ne pourra prétendre se connaître, mais il reste

qu'ils savent tout de même qu'ils font partie d'une même collectivité. Ensuite, la nation est limitée puisqu'elle s'arrête là où commence les frontières des autres communautés nationales. Anderson précise également que chaque nation est imaginée comme une communauté souveraine, car la naissance du nationalisme s'est faite à l'époque des révolutions pour la liberté et aussi parce que la nation est toujours conçue en fonction de la fraternité qui unit tous ses citoyens, ce qui lui permet de durer éternellement.

Aussi, le nationalisme pourrait être défini en continuité des nombreuses religions grâce à un processus de laïcisation. Pour cette raison, Anderson explique le nationalisme à travers les systèmes de culture qui l'ont précédé. Cela ne signifie pas pour autant que le nationalisme a simplement remplacé les communautés religieuses, cela démontre plus précisément qu'il y a eu une transition entre les deux et qui est dû à plusieurs facteurs tels que l'introduction du roman comme forme littéraire, des journaux et aussi par les transformations de la langue. L'émergence de la conscience nationale provient de la révolution propre à l'industrialisation qui s'est faite à partir de trois facteurs extérieurs, soit un changement dans le latin, l'impact de la Réforme et la diffusion de certaines langues vernaculaires en tant qu'instrument de l'administration centrale par certains monarques de l'époque : « The birth of administrative vernaculars predated both print and the religious upheaval of the sixteenth century, and must therefore be regarded (at least initially) as an independent factor in the erosion of the sacred imagined community. » (Anderson 1991, 41) Toutefois, ce qui a vraiment rendu imaginable les communautés en particulier, c'est essentiellement l'interaction qui existe entre le système de production, communément appelé le capitalisme, et les technologies de la communication et la diversité linguistique. C'est alors que l'impression des romans et des journaux à travers les civilisations industrielles

prépare les bases de la conscience nationale puisque cela crée des domaines unifiés d'échange et de communication, permet de cristalliser le langage et invente la langue du pouvoir qui diffère des vieux dialectes de l'administration.

La révolution lexicographique en Europe crée et propage l'idée que le fait de bien parler est un phénomène réservé à certaines élites et que ces dernières, imaginées en tant que communautés, s'identifient à un groupe fraternel dans lequel les individus sont égaux en droit. Enfin, nous pouvons affirmer que depuis le milieu du XIX^e siècle, le nationalisme tel que nous le connaissons s'est développé grâce à l'apparition du langage populaire. Pour cette raison, il ne faut pas regarder la langue d'une nation simplement comme un emblème tels que le sont le drapeau, les costumes et les danses folkloriques, il s'agit plutôt d'un élément capable d'établir des liens de solidarité entre les individus d'une même société et de construire une communauté imaginaire. Le plus important, c'est de reconnaître que la langue commune est un élément essentiel au développement d'une conscience nationale et nous croyons que sans elle, une communauté culturelle peut ne jamais prendre connaissance de son existence. De nombreux cas peuvent nous servir d'exemples de nations comme l'Angleterre, l'Allemagne et le Québec.

Ce qu'il faut retenir au sujet des propos d'Anderson est avant tout la définition qu'il propose de la nation comme une communauté politique imaginaire, limitée et souveraine au sens où elle existe simplement lorsqu'une majorité de sa population croit en son existence. Pourtant, il y est possible d'affirmer que le nationalisme était présent avant l'industrialisation puisque des peuples, par exemple les Irlandais et les Écossais, se sont battus pour défendre leur culture et leurs croyances. Comment alors affirmer que le système de production est le point de départ du nationalisme ? En accord avec d'autres auteurs, nous croyons plutôt qu'il y avait des nations avant la modernité et que l'industrialisation a simplement

favorisé leur montée et a amplifié par le fait même la transformation du phénomène : « If nationalism became theoretically central to western political thinking in the nineteenth century, it existed as a powerful reality in some places long before that. » (Hastings 1999, 4) De plus, la mondialisation va permettre un raffermissement des communautés établies. L'ouverture au monde et la prise de conscience des différences entre les nations renforcent le nationalisme. Les gens se rapprochent les uns des autres arborant avec fierté leur drapeau, ressortant tout ce qui les unit – us et coutumes – afin de faire front et de se protéger contre ce qui vient de l'extérieur.

Anderson apporte tout de même des éléments importants pour la compréhension de notre définition de la nation. Il parle de conscience nationale lorsqu'il stipule que la communauté politique est imaginaire. De plus, il élabore énormément sur la langue comme moyen efficace pour augmenter le sentiment d'appartenance à la nation, ce que nous avons appelé plus tôt la culture, mais qui intègre implicitement une langue commune. De cette manière, la nation existe si nous pouvons y retrouver une conscience nationale, un certain territoire et une culture où la langue joue un rôle important face à la conscientisation de la population en général.

Dans un même ordre d'idée, dans son livre *The Construction of Nationhood : Ethnicity, Religion and Nationalism*, Adrian Hastings décrit la nation en tant que communauté formée de une ou plusieurs ethnies qui s'identifient à une littérature qui lui est propre, qui possèdent ou bien réclament le droit à l'autonomie de son peuple et à son identité politique à l'aide de la construction d'un État-nation. D'après lui, le concept de nationalisme signifie deux choses, d'abord au sens théorique, que chaque nation devrait avoir son propre État, et au sens pratique, que

le nationalisme est fort seulement dans les cas particuliers, « deriving from the belief that one's own ethnic or national tradition is especially valuable and needs to be defended at almost any cost through creation or extension of its own nation-state » (Hastings 1997, 4). Pour démontrer ses affirmations, l'auteur prend en exemple l'Angleterre puisque ce dernier représente bien le prototype de la nation et celui de l'État-nation. Sans pour autant prétendre que l'État-nation est la forme politique préférable dans un monde moderne, Hastings présente cet État-nation comme étant en mesure de répondre aux besoins d'une identité nationale, du nationalisme et de la modernisation. D'après lui :

Ethnicities naturally turn into nations or integral elements within nations at the point when their specific vernacular moves from an oral to written usage to the extent that it is being regularly employed for the production of a literature, and particularly for the translation of the Bible. Once an ethnicity's vernacular becomes a language with an extensive living literature of its own, the Rubicon on the road to nationhood appears to have been crossed. (Hastings 1997, 12)

De cette manière, ce dernier se rapproche des autres auteurs que nous avons vus auparavant. Dans le but d'expliquer l'histoire du concept de nation et à quoi il fait vraiment référence, Hastings retrace l'origine du mot. Pour son étude, il se rapporte à trois sortes de langage : l'oral, l'écrit et les langues universelles. Toutefois, le langage écrit n'a pas commencé hier, cela explique pourquoi il y a une grande diversité de langues, chacune exprimant la richesse d'une culture particulière. D'après lui, nous pouvons affirmer que les langages oraux sont le propre d'une spécificité ethnique tandis que les langues écrites sont une caractéristique des nations. Ainsi, la présence ou non d'une littérature vernaculaire démontre toute son importance. De plus, même si la nation a été créée par l'État, celle-ci ne se considère pas comme une nation tant qu'elle est reléguée en seconde importance face à celui-ci. Les autres éléments permettant de définir la nation tels que le territoire, le langage et la religion permettent simplement de différencier les

divers types de nation et de nationalisme. En réalité, chaque nation est une construction socio-historique unique (Hastings 1997, 25).

La nation grandit à travers les guerres, les conflits de religion, les échanges ethniques, l'émergence de la littérature et la propagande nationaliste, de même que par rapport aux pressions administratives. Ainsi, après avoir surmonté tous ces obstacles, la nation surpasse tout. Au fond, cette dernière existe lorsqu'une majorité de la population, des membres de chaque classe sociale, y croit ; elle peut alors s'épanouir davantage tout en restant considérablement la même réalité : « Nationhood can survive only through an exercise in imagination, both collective and personal, and imagined things can prove very impermanent. » (Hastings 1997, 27) Lorsque des gens appartenant à d'autres nationalités peuvent devenir un jour des citoyens à part entière de la nation, la consolidation de celle-ci augmente, de même que sa force. Cette capacité d'intégration peut permettre à la nation de survivre tandis que d'autres vont tendre à disparaître puisqu'elles représentent les intérêts d'une seule culture sans tenir compte de l'apport des autres communautés culturelles qui peuvent s'y introduire. Cependant, depuis le XIX^e siècle, la multiplication des nationalismes provient de deux pressions : un dynamisme interne des communautés et la relation entre l'ethnicité et le refus de l'État-nation. Hastings croit fermement que chaque nation possède le potentiel nécessaire pour se transformer en État-nation, mais qu'elles sont aux prises avec certaines ressources trop faibles qui les obligent à s'épanouir sans l'apport d'un État (Hastings 1997, 31).

Le premier point qu'amène Hastings sur l'existence des nations, qui sont ou non reconnues en tant qu'États souverains, se définit par rapport à des frontières géographiques et non pas obligatoirement des frontières politiques. Toutefois, il est reconnu que l'État peut apporter quantité de ressources et faciliter

l'épanouissement de sa ou ses communautés culturelles. Deuxièmement, une contribution importante de l'auteur se situe par rapport au rôle de la langue dans chacune des nations existantes. En effet, il faut considérer le langage comme un outil essentiel au développement de la nation et non pas simplement comme un élément distinctif entre les sociétés. De plus, la facilité d'intégration à l'intérieur de la nation peut également jouer un rôle essentiel en ce qui concerne le maintien de cette dernière en vie. Si, comme c'est le cas au Québec, les immigrants ne s'intègrent pas à la communauté nationale puisqu'ils peuvent continuer à vivre en anglais et que cela est combiné à une faible croissance démographique, il est alors possible d'assister à la disparition de cette nation. Pour résumer, la nation s'identifie normalement à une conscience nationale, à un territoire délimité et à une culture dont la langue occupe une place prédominante, notamment dans l'éducation des jeunes et des immigrants.

Dans un autre ordre d'idées, Ernest Gellner affirme également que les nations découlent du nationalisme et non le contraire. Il faut donc qu'un nationalisme se développe d'une certaine manière avant qu'il y ait une véritable nation. La volonté d'une communauté et/ou la crainte d'un adversaire quelconque sont des éléments importants dans la formation d'une nation, tout comme la culture entendue au sens où cette dernière est partagée par la population en entier, c'est-à-dire que les gens ont la possibilité de fréquenter un système éducatif homogène. Toutefois, le déterminant essentiel au développement et à la réussite d'une nation repose sur sa composition, une combinaison de trois facteurs qui sont le pouvoir, l'accès à l'éducation et la définition de l'identité :

Le nationalisme concerne l'accès, la participation et l'identification à une haute culture qui possède l'écriture et qui est coextensive à l'intégrité et à la totalité de la population d'une unité politique qui doit

être ainsi si elle vise la compatibilité avec le mode de division du travail et le type ou le mode de production sur lesquels se fonde cette société. (Gellner 1983, 139)

Gellner soutient que le nationalisme est un phénomène propre à la société industrielle, que celui-ci n'a pas toujours existé et qu'il est « la conséquence d'une nouvelle forme d'organisation sociale fondée sur de hautes cultures dépendantes de l'éducation et profondément intériorisées dont chacune reçoit une protection de l'État » (Gellner 1983, 75). De cette façon, Gellner présente trois scénarios de nationalisme. Il est possible de reconnaître un nationalisme sur un territoire lorsqu'il y a deux cultures qui y cohabitent. Les différences résident dans l'accès à l'éducation et au pouvoir. Dans la première situation, il n'y a qu'une culture qui a accès à une éducation de type moderne et qui gouverne en même temps. Dans une seconde situation, les deux cultures ont accès à une éducation moderne. Toutefois, il n'y a que la première culture qui forme le gouvernement. Enfin, dans la troisième situation, la première culture est au pouvoir, mais c'est la deuxième qui a accès à une éducation moderne. Ainsi, le nationalisme est étroitement relié à l'éducation, qui est mise au service de la population, et à la culture dominante. Les moyens financiers de la nation ou de l'État sont importants dans le sens qu'ils vont déterminer la force de la conscience collective. Pour compléter, nous pouvons ajouter un quatrième scénario où les deux cultures ont accès à l'éducation et se partagent le pouvoir. Comme c'est le cas au Canada.

De plus, l'économie joue un rôle essentiel dans l'élaboration du nationalisme pour Gellner. En effet, l'État moderne doit s'occuper de la langue, de la culture et de l'éducation puisque cette dernière va permettre une plus large diffusion des éléments nationaux. De cette manière, l'économie moderne prend davantage d'importance. Aussi, les individus n'exerceront pas un seul métier durant leur carrière, il faut alors qu'ils puissent prendre des cours durant toute leur

vie pour se mettre à jour dans leur domaine ou bien encore pour changer d'emploi : pour connaître une société où les gens sont compétents et flexibles, l'éducation y est généralement élevée et diversifiée. (Gellner 1989, 130-1).

De plus, cette culture générale doit être partagée par tous les citoyens d'une même communauté nationale pour qu'il y ait communication et compréhension mutuelles. Une culture homogène de même qu'une langue commune facilitent les échanges économiques et le fonctionnement de la bureaucratie. Pour Gellner,

Quand les conditions sociales générales conduisent des masses entières de population vers de hautes cultures standardisées, homogènes, soutenues par le pouvoir central, et non pas les seules élites, il apparaît une situation où le système éducatif sanctionne et unifie des cultures qui représentent presque le seul type d'unité avec lequel, souvent avec ardeur, les hommes veulent s'identifier. Il semble alors que les cultures soient les dépositaires naturels de la légitimité politique. (Gellner 1989, 33)

Gellner décrit le nationalisme comme un phénomène moderne et, sans ce dernier, il n'y aurait point de nations sur cette terre. Pourtant, comme nous l'avons mentionné plus tôt, la conscience nationale est l'élément primordial dans la naissance d'une nation. Pour Gellner, l'éducation exerce donc un rôle de socialisation auprès des jeunes et des nouveaux immigrants. Évidemment, comme le mentionne Gellner, la volonté des citoyens en général de vouloir constituer une nation y est également pour quelque chose. La définition que propose Gellner du nationalisme est extrêmement technique et économique et nous croyons qu'il existe d'autres facteurs beaucoup plus importants qui permettent la conscientisation d'une communauté nationale. Pour cette raison, nous devons rejeter l'idée nationale proposée par Gellner, mais nous sommes d'accord avec lui lorsqu'il affirme que les communications deviennent plus faciles si la culture et la langue sont communes.

Conclusion : notre définition

En ce qui nous concerne, la combinaison de différentes approches s'avère être la meilleure définition de la nation. Il est important de considérer la contribution de Smith, de Hastings et de Anderson de même que celles de Renan et de Berlin. D'abord, la nation existe même si elle n'est pas encadrée par un État, mais doit toutefois se définir à partir d'une volonté populaire, c'est-à-dire que les individus doivent croire en leurs valeurs et être conscients de leur existence en tant que communauté sociale distincte. À cet égard, nous rejoignons les pensées de Smith, d'Anderson et de Hastings. Les trois auteurs reconnaissent que la conscience nationale constitue l'élément primordial qui conduit à l'élaboration de la nation. De la même manière, Renan parle d'une âme, d'un principe spirituel qui est fondé sur le consentement des individus de la communauté sociale.⁴

Ensuite, Hastings et Smith mettent l'accent sur la langue, qui vient caractériser la nation. En fait, nous ne sommes pas certaine que le langage vienne compromettre ou non l'établissement d'une nation. Nous pensons davantage que cet élément favorise une meilleure typologie des nations existantes. Comme le cite Denis Monière, « Renan reconnaît que la langue commune est un facteur d'unité et parler la même langue renforce le sentiment d'appartenance, mais ce n'est pas une nécessité absolue » (Monière 2002, 24). Cependant, la langue ou le langage est en rapport avec l'héritage culturel qui se traduit par des pratiques culturelles spécifiques telles que l'élaboration et la transmission des nouvelles idées. De cette façon, nous croyons que la langue est un critère essentiel si elle fait partie de

⁴ Voir aussi David Cameron qui caractérise la nation par une identité personnelle et nationale : « where there is a nation one can expect to find among its members a consciousness of this fact ; that is to say, the group will not only be characterized by certain empirically observable characteristics, but also by a collective self-consciousness. » dans *Nationalism, Self-Determination and the Quebec Question*, 18.

l'héritage culturel (Blattberg 2003, 62). Nous pensons d'ailleurs que la langue et l'héritage culturel sont intimement liés étant donné que la langue seule ne conduit pas nécessairement à l'élaboration d'une conscience nationale, mais elle permet tout de même une certaine identification à cette dernière. De cette manière, le développement des idées culturelles consolide la nation si les membres de celle-ci se considèrent comme participant à une collectivité particulière.

De même, la nation ne peut se constituer seulement à partir d'un critère ethnique surtout à l'heure de la mondialisation. À l'exception peut-être des Autochtones, il n'y a pratiquement plus de peuple dans le monde occidental qui soit authentique. De plus, nous considérons que le territoire doit être considéré comme un critère essentiel, puisque nous croyons que la proximité des individus favorise le développement d'une langue et d'une culture communes de même que l'établissement d'une volonté populaire. De cette manière, le territoire est un élément qui devient plus important lorsque le peuple en question cherche une reconnaissance de la part des autres nations. Il veut alors se définir un territoire qui lui soit propre, sur lequel il pourra décider de ses propres lois et règlements dans l'objectif de protéger son héritage culturel et sa langue si nécessaire.

De cette manière, nous stipulons donc que la langue et le territoire physique peuvent ainsi faire partie des caractéristiques propres aux nations. La finalité de la nation se retrouve évidemment dans la construction d'un État-nation. Toutefois, une nation peut survivre sans structure politique et réclamer des droits à cet égard sans être sous la juridiction d'un État. Ce dernier lui permet d'entretenir plus facilement des relations extérieures avec d'autres communautés culturelles et il peut s'avérer indispensable, dans certains cas, à son épanouissement complet.

En résumé, le concept de nation s'élabore principalement à partir d'une conscience nationale – c'est ici que nous retrouvons les quatre éléments qui entrent

dans la définition du nationalisme pour Berlin, c'est-à-dire que les relations qu'entretiennent les membres entre eux et avec la société, de même que la fidélité de ces derniers envers leur communauté nationale et la croyance que tout doit être fait pour défendre et protéger cette dernière sont des composantes de cette caractéristique – qui s'étend sur un territoire particulier où des pratiques culturelles spécifiques s'appliquent. C'est ici que la langue entre dans les caractéristiques de la nation, car elle fait partie des pratiques culturelles.

Enfin, un autre trait important, qui entre obligatoirement dans la définition de la nation et que nous n'avons pas vu jusqu'à maintenant, est la reconnaissance que doit recevoir la nation de la part de l'État qui en a la responsabilité juridique. En effet, selon Charles Blattberg, si la nation ne possède pas tous les pouvoirs gouvernementaux à son plein épanouissement, il est alors essentiel qu'elle reçoive une certaine forme de reconnaissance de la part de l'État pour se considérer libre : « [a] nation cannot be considered free unless it receives a particular form of recognition from the state(s) under whose jurisdiction it lives » (Blattberg 2003, 63). Nous considérons que cet élément est nécessaire pour les nations qui font partie d'un État multinational.

Will Kymlicka défend également une approche de ce type lorsqu'il parle de la culture. En effet, la survie de cette dernière n'est pas toujours garantie, alors elle doit prendre les mesures nécessaires pour se protéger surtout si elle subit un traitement défavorable (Kymlicka 1995, 83).

La nation se définit donc en fonction d'une conscience nationale, d'un héritage culturel qui se traduit par une langue particulière, d'un territoire géographique et, quelques fois, à l'aide d'une forme de reconnaissance. Nous spécifions toutefois que cette définition doit rester ouverte parce qu'il est possible, à tout moment, d'y ajouter certains éléments ou encore d'en modifier d'autres. La

méthode interprétative se construit à l'aide des théories déjà existantes de même que des pratiques observées.

À partir de maintenant, il nous sera possible de vérifier si le Canada anglais peut être décrit comme une nation ou non et aussi si la réponse à cette question exige que nous changions notre conception de la nation. Dans le prochain chapitre, nous allons donc décrire la vision de Philip Resnick, grand penseur de la réalité canadienne-anglaise, et commencer à nous faire une opinion par rapport à cette problématique.

Chapitre II

Philip Resnick et l'émergence du nationalisme canadien-anglais

Introduction

Philip Resnick est très connu pour ses études sur la question du nationalisme canadien-anglais. En effet, celui-ci a écrit plusieurs livres à ce sujet tels que *The Masks of Proteus : Canadian Reflections on the State* ; *The Loin of Cain : Class and Nationalism in English Canada 1945-1975* et *Thinking English Canada* dont nous ferons l'étude dans ce chapitre. Un résumé de la pensée de Resnick est vraiment nécessaire afin de comprendre la complexité de l'identité nationale au Canada anglais.

Avant de poursuivre notre démarche, nous allons d'abord définir le terme qu'emploie Resnick (de même que plusieurs auteurs) lorsqu'il parle de nationalisme canadien-anglais. En fait, il utilise l'expression Canadiens anglais (*English Canadian*), ou bien simplement Canadiens, pour parler des non-francophones résidents pour la majorité à l'extérieur de la province de Québec. De plus, la nation canadienne-anglaise doit être comprise au sens sociologique du terme, elle se compose non seulement des Canadiens d'origine britannique, mais aussi de tous les gens dont la langue principale est l'anglais :

The vast majority of the population of Canada outside Quebec, regardless of ethnic origin, does use English as its primary means of communication. It is the language of education, commerce, politics, sports, and everyday life for all but first-generation immigrants and minority language enclaves. (Resnick 1994, 21)

Ainsi, la nation canadienne-anglaise comprend les gens qui utilisent la langue anglaise dans la vie de tous les jours, mais aussi tous les citoyens qui demeurent à l'intérieur des limites territoriales du Canada.

La naissance du Canada anglais

Pour commencer, selon Resnick, la construction du nationalisme au Canada anglais ne s'est pas faite de la même façon que dans d'autres nations. En effet, celui-ci s'est instauré à l'aide d'une structure politique comme en France contrairement au Québec où le sentiment national s'est développé avant l'instauration de l'État comme en Allemagne :

My argument, in a nutshell, is that on English Canada side one began with a state structure, that of 1867, with which in turn the concept of nation would come to be intimately associated. On the French-Canadian side, however, the sense of nationhood preceded 1867, so that only with the greatest difficulty would it come to be associated with the institutions of a federal state within which French-Canadian constituted a permanent minority. (Resnick 1990, 207)

For in embryo, English Canada and Quebec incarnate the two quite distinct roads that peoples have taken to modern nationhood – the one beginning with the state, the other developing in its absence. The first recalls the experience of such state-centred polities as England, France, Spain, and Russia; the second, that of a host of nationalities, many seeking statehood, from Italy, Germany, and Poland in the last century, to most societies in what we now call the Third World. (Resnick 1990, 208)

Au Québec, la nation est basée sur l'origine commune, l'histoire et la langue tandis que Resnick stipule que la conscience nationale du Canada anglais a commencé à prendre forme en 1867 avec l'introduction d'un État politique fédéral établi sur un territoire déterminé : « Or more accurately, the concept of nation for English-speaking Canadians since 1867 begins with a political unit called Canada and a territory stretching from sea to sea. » (Resnick 1977, 15) L'ultime différence en ce qui

concerne la construction d'une certaine identité réside donc dans l'établissement d'une nation avant l'État pour le Québec et d'un État avant la nation en ce qui concerne le Canada anglais. Pourtant, s'il est facile de dire que le Canada est une entité politique distincte et que le bilinguisme ainsi que le territoire du pays sont des éléments identifiables, nous ne pouvons en dire autant en ce qui a trait à l'existence de la nation canadienne-anglaise puisque les Canadiens anglais ne parlent pas de nation canadienne-anglaise, ils parlent plutôt de la nation canadienne. D'autant plus que le Canada est composé d'une part, du Québec, ce dernier affirmant sa différence nationale et d'autre part, des peuples autochtones qui cherchent eux aussi à obtenir une reconnaissance à l'intérieur de la Constitution canadienne. D'ailleurs, comme le mentionne Charles Blattberg dans son ouvrage, *Shall We Dance? : A Patriotic Politics for Canada*, la nation canadienne-anglaise « came into being only in the late 1960s, and that it is not so much weak as hidden. » (Blattberg 2003a, 70) Même Resnick se contredit en mentionnant : « It is much less evident that 1867 led to the formation of a new nation or nationality. » (Resnick 1990, 209) Nous croyons également que le Canada anglais se définit en fonction des revendications québécoises et autochtones et que cette construction est assez récente.

Au Canada anglais, l'État a précédé la nation, ce qui pourrait expliquer le faible sentiment national dans la société civile, l'État ayant été conçu avant tout pour servir des intérêts économiques (Resnick 1970, 17 ; 1990, 7). Aussi, le comportement et les choix politiques, économiques et sociaux de l'État fédéral ont pu influencer la donne en ce qui concerne le nationalisme canadien-anglais. Au départ, le Canada, contrairement aux États-Unis, devait accepter certaines contraintes économiques, reliées par exemple aux exportations et aux forces militaires qui favorisaient un rôle

plus important pour le gouvernement central. L'auteur croit qu'il existe une relation entre le conservatisme et l'utilisation de l'État, et que les facteurs idéologiques, comme l'absence d'une tradition révolutionnaire et la faiblesse des valeurs démocratiques par exemple, sont compatibles avec les besoins économiques canadiens. De cette manière, les conservateurs du Canada devaient allégeance à l'Angleterre et désiraient construire une nation qui soit en complète relation avec leur pays d'origine. Ils voulaient un État central assez interventionniste qui utilise ses ressources dans le but de développer les infrastructures : « To be a Canadian Tory was to be an adherent of strong central government of a British stripe and to defend it against the adherents of powerful provincial governments. » (Resnick 1990, 47) La construction d'un chemin de fer à la grandeur du territoire canadien et l'ouverture de l'ouest ne pouvait se faire que sous une centralisation administrative et économique. Les deux guerres mondiales et les récessions du début des années 1990 renforcèrent la centralisation du pouvoir au niveau économique, même si les politiciens au gouvernement étaient rarement des conservateurs. L'influence des États-Unis sur l'économie, la politique et la culture avait également un impact grandissant sur les décisions du gouvernement canadien.

Resnick résume bien ces propos :

There are nations that instead of creating states have themselves been created by long-established states. If there is a Canadian nationality it must be of this latter kind. The identification with Canada, as distinct from Britain, would come out of the slaughter of the First World War and again the Second and out of the shift, economically, culturally, and politically, between the 1920s and the 1940s, from the British to the American spheres. It would take sustenance from the greater international recognition that Canada as a state achieved through membership in the League of Nations, the Commonwealth, and the United Nations; from those nation-building activities associated with crown corporations such as the Canadian National Railways, the Canadian Broadcasting Corporation, and Trans-Canada Airlines; with the sense of national solidarity associated with the social activities of the state – old age pensions, unemployment

insurance, and family allowances; and from the symbolism of post-1945 Canadian nationalism – the Canadian Citizenship Act (1947), abolition of appeals to the Privy Council (1949), naming of Canadians to the position of governor general (1952 and on) , creation of the Canada Council (1957), the Bill of Rights (1960), adoption of a new Canadian flag (1965), Expo'67, and patriation of the Canadian constitution (1982). (Resnick 1990, 210-1)

L'influence des idéologies

Dans un même ordre d'idée, il est important de nous demander pourquoi exactement le Canada est différent des États-Unis puisque, dans les deux cas, les idéologies libérale, conservatrice et sociale ont laissé des traces. La présence significative du socialisme dans l'histoire du Canada ainsi qu'un conservatisme d'origine britannique différencient l'évolution des deux grands pays nord-américains d'après Gad Horowitz dans son article « Conservatism, Liberalism and Socialism in Canada : An Interpretation ». Pour commencer, selon Horowitz, le socialisme est un peu une combinaison du libéralisme et du conservatisme : « Socialism is an ideology which combines the corporate-organic-collectivist ideas of toryism with the rationalist-egalitarian ideas of liberalism. » (Horowitz 1987, 173) Les socialistes n'ont pas la même conception du concept d'égalité puisqu'ils se rapprochent plutôt des conservateurs à ce niveau. À l'extrême, le socialisme demande l'abolition des classes pour atteindre le bien commun de la communauté. Ensuite, plusieurs caractéristiques du Canada anglais se rapportent à la présence de l'idéologie conservatrice au pays, contrairement aux États-Unis :

(a) the presence of tory ideology in the founding of English Canada by the Loyalists, and its continuing influence on English-Canadian political culture; (b) the persistent power of whiggery or right-wing liberalism in Canada (the Family Compacts) as contrasted with the rapid and easy victory of liberal democracy (Jefferson, Jackson) in the United States; (c) the ambivalent centrist character of left-wing liberalism in Canada as

contrasted with the unambiguously leftist position of left-wing liberalism in the United States; (d) the presence of an influential and legitimate socialist movement in English Canada as contrasted with the illegitimacy and early death of American socialism; (e) the failure of English-Canadian liberalism to develop into the one true myth, the nationalist cult, and the parallel failure to exclude toryism and socialism as “un-Canadian”; in other words, the legitimacy of ideological diversity in English Canada. (Horowitz 1987, 175-6)

Le conservatisme a été progressivement introduit au pays par les immigrants britanniques, contrairement aux États-Unis où les nouveaux venus provenaient davantage des pays d'Europe. De cette manière, ils ont participé à l'élaboration de la culture de la nation canadienne-anglaise. Ils voulaient construire une société à l'image de la Grande-Bretagne, l'idéologie conservatrice laissant ainsi des traces dans un Canada plutôt libéral.

De toute évidence, les éléments fondateurs du Canada, principalement au Canada anglais, se composent autant de libéralisme et de conservatisme que de socialisme. Ces trois idéologies ont évolué en interaction constante et non de façon isolée afin de consolider la culture du Canada anglais. Même si le Canada est davantage décrit en fonction de son adhérence au libéralisme, il a autant été influencé par les États-Unis que par la Grande-Bretagne. Le conservatisme et le socialisme ont été modérés par le libéralisme et par le même processus, le libéralisme n'est pas aussi pur qu'aux États-Unis. Ces constats expliquent en partie pourquoi le Canada est moins individualiste et davantage tourné vers une politique interventionniste. Cela démontre également la formation de partis de centre contrairement aux partis européens qui sont plutôt polarisés. (Horowitz 1987, 186 et 191)

Nous pensons qu'il est important de saisir la place qu'occupent les idéologies dans une culture politique, comme Resnick le fait en expliquant le rôle du libéralisme,

du conservatisme et du socialisme au Canada. Pourtant, il est aussi essentiel de faire la distinction entre les cultures politiques et nationales, ce qui ne préoccupe pas l'auteur. D'après nous, les idéologies font partie des communautés civiques et non pas des nations, ces dernières étant concernées davantage par le patrimoine (pratiques culturelles reliées par une langue commune). En bref, la communauté civique est définie par les idéologies qui vont influencer le bien commun partagé par les citoyens qui y participent. D'après Charles Blattberg :

Resnick seems to distinguish between state – its laws, structures, and institutions – and nation, he does not view the former as the expression of a community of which *all* Canadians must be considered a part. Rather, in his account, the development of the increasingly independent Canadian state from 1867 on ought to be seen as concomitant with the rise of the English Canadian nation. He thus does not, for the most part, seem to situate the latter within civil society, which is why he thinks it makes sense to speak of a distinctively English Canadian *political* culture and to distinguish it from the political cultures of other Canadians. (Blattberg 2003a, 69-70)

De cette manière, l'apport des idéologies doit être considéré uniquement par rapport à la culture politique canadienne dans son entier et non exclusivement pour la formation d'une nation canadienne-anglaise, comme le stipule Resnick.

L'identité canadienne-anglaise

Le XX^e siècle révèle une seconde identité au Canada, celle des Canadiens anglais. Tout en continuant à soutenir le Royaume-Uni lors de différentes épreuves, ils doivent survivre face à leur voisin, les États-Unis, qui commence à prendre une importance mondiale. Les libéraux se décrivent plus conciliants que les conservateurs : ils essaient d'établir une entente entre les francophones et les anglophones du pays. Ils demeurent toutefois moins favorables à l'augmentation des

pouvoirs du gouvernement central. Ce n'est qu'avec la venue de Pierre Elliott Trudeau au pouvoir que les Canadiens anglais vont s'identifier davantage au gouvernement fédéral et à ses politiques interventionnistes. Trudeau était « officiellement » contre toute forme de nationalisme, mais la seule façon de réduire le sentiment national québécois était d'en développer un à travers le pays et pour y parvenir, il fallait augmenter les pouvoirs du gouvernement central : « Trudeau's motivation for entering federal politics was, first and foremost, to restore central authority faced with the challenge of Quebec nationalism » (Resnick 1990, 49). En effet, il va mettre tout en œuvre pour renforcer l'État central et augmenter son autorité face aux provinces rebelles avec l'instauration d'une Charte des droits et libertés. Au moment où il prépare l'introduction d'une loi constitutionnelle pour consolider les pouvoirs du gouvernement fédéral, Trudeau est prêt à utiliser tous les pouvoirs à sa disposition pour parvenir à ses fins (Resnick 1990, 50).

L'identité canadienne-anglaise n'a jamais été très forte puisque la création de l'État canadien avait pour but de servir des intérêts économiques et de favoriser un gouvernement central fort jusqu'en 1945. Après cette année, les Canadiens rejettent le nationalisme puisqu'ils croient que ce dernier avait favorisé la crise financière des années 1930. De cette manière, la population canadienne développe un sentiment anti-nationaliste durant cette période. Suite à la Révolution tranquille au Québec et plus spécifiquement à la domination des États-Unis, le Canada commence lentement à faire place à un nouveau type de nationalisme concentré sur la culture et l'unité du pays que l'auteur définit comme suit : « Nationalism is a concern that the political, economic, and cultural affairs of a territorially-defined polity be controlled and directed by individuals and/or corporations that are members of that polity, rather than by forces

outside it. » (Resnick 1977, 18) Nous pouvons parler maintenant d'un nationalisme ou d'une conscience nationale qui se rapproche davantage de celle véhiculée présentement et que nous étudierons en détails plus loin.

Durant la période de l'après-guerre, le Canada devient énormément dépendant économiquement de son voisin du sud, les États-Unis. La bourgeoisie canadienne supportait les investissements des États-Unis et élargissait les aspects économiques, politiques et militaires de la politique états-unienne entre 1945 et 1955. Le Canada devait rester prudent face aux intentions de son voisin, sinon il risquait de devenir un simple fournisseur d'eau et de bois, comme ce fut le cas avec le Royaume-Uni. Les Canadiens ne voyaient pas d'autre solution que celle d'être redevables envers les États-Unis pour continuer leur développement en général. Nous pouvons dire que ces années furent celles du nationalisme économique, c'est-à-dire un nationalisme où il existe une relation étroite entre l'économie et le développement des ressources naturelles canadiennes. Pourtant, les bourgeois canadiens se refusaient à accepter complètement l'union économique et politique avec les États-Unis puisque celle-ci ne pouvait que renforcer la relation de dépendance du Canada face à ceux-ci. Les problèmes, à ce niveau, se manifestèrent dans la culture : la proximité et la grandeur des États-Unis, de même que la langue anglaise, introduisaient la notion de danger pour la vie culturelle du pays. Aussi, les citoyens devaient continuer à penser à eux-mêmes en tant que Canadiens et non comme des copies des États-Uniens. D'après le rapport de la Commission royale sur le développement national des arts, le rôle du gouvernement devait être plus important par rapport à la valorisation de la culture. Cette affirmation se base sur le rôle historique de défenseur que le Canada a eu par

rapport au développement de l'économie, suite à l'importance qu'a pris l'État dans le capitalisme d'après-guerre (Resnick 1977, 83).

Selon Resnick, il est important de mentionner que la bourgeoisie canadienne parlait d'un minimum de souveraineté pour le pays sans nécessairement introduire la question de la subordination aux États-Unis : « The Canadian bourgeoisie might espouse a certain minimum Canadian sovereignty in the political, economic, or cultural spheres, without putting into question Canada's subordination to the United States in the larger scheme of things. » (Resnick 1977, 84) Énormément de professionnels et d'intellectuels, formant la petite bourgeoisie, croyaient, au contraire, que cette forme de nationalisme nuirait au développement économique du pays. Pour cette raison, ils préféraient que le gouvernement fédéral s'efforce d'établir le plus d'échanges commerciaux avec les États-Unis à des fins purement économiques.

La construction de l'État-nation canadien ne s'est pas élaborée simplement à partir de la concentration de l'économie ; au contraire, les politiques publiques ont joué un rôle prédominant dans cette consolidation nationale. Tout commence en 1867, année où l'on élabore les structures d'un État auquel on associe le concept de nation qui réunit trois colonies en une union fédérale. Resnick reconnaît alors l'établissement d'une loyauté des citoyens envers le nouvel État et un sens de *continental vocation* qui sera symbolisé plus tard par la construction du chemin de fer et l'introduction de la politique nationale (Resnick 1990, 209). Seulement, les symboles associés à la nouvelle nation étaient alors britanniques, ce qui fait que le réveil de la conscience collective canadienne s'est fait un peu plus tard, c'est-à-dire à la suite des deux guerres mondiales. L'État fédéral fut l'architecte principal dans la transformation et la formation de l'identité canadienne-anglaise par l'adoption de la Déclaration des Droits

en 1960, l'adoption du drapeau canadien en 1965, et le rapatriement de la constitution canadienne en 1982, par exemple (Resnick 1990, 211). Pourtant, le nationalisme au Canada est une force minime comparativement à la place qu'il occupe dans d'autres pays d'Europe. « In English Canada, nationalism was more a by-product of Confederation and the British connection than the generating cause of distinctive state structure. » (Resnick 1990, 214)

Ainsi, le nationalisme canadien de l'époque, timide et discret, en était un défini en fonction des intérêts des États-Unis qui voulaient travailler de concert avec toutes les nations dans le but de faire des profits : « Is there not a clue here as to why Canadian nationalism was so timid a force – it seemed to exist but by American sufferance. » (Resnick 1977, 97) Entre les années 1955 et 1965, les Anglophones du pays rejettent presque complètement le nationalisme. D'ailleurs, ce dernier ne faisait pas partie des préoccupations du gouvernement fédéral ni des Canadiens anglais. Des représentants de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie affirmaient que l'idéologie nationaliste nuisait à l'épanouissement du pays et que pour cette raison, le peuple devait la rejeter.

Pourtant, quelques nationalistes canadiens tentèrent de démontrer que le Canada devait rester indépendant et qu'il serait souhaitable que les investisseurs étrangers, afin de réussir économiquement, prennent en considération les besoins et les intérêts des Canadiens. Walter Gordon, Kenneth McNaught et plusieurs autres désiraient qu'on se souvienne que le Canada était encore un pays indépendant et que, pour conserver cette souveraineté, certains sacrifices étaient nécessaires :

The foreign investor must be warned that his success in Canada will depend, in the long run, on his adapting his enterprises to Canadian needs and susceptibilities. He must realize that this country is still fiercely

independent, and that our superficial resemblance to the United States conceals a distinctive character which he will have to learn. If our silence leads American investors to suppose that they can treat Canada as a mere annex of the United States, it can only lead to future trouble. (*The Financial Post*, October 13, 1956, Resnick 1977, 116)

De plus, au moment où le Québec redéfinissait son identité culturelle et nationale, et demandait au gouvernement central de lui octroyer certains pouvoirs, les Canadiens anglais se sentaient de nouveau en danger par les revendications québécoises qui menaçaient de diviser le pays qu'ils avaient construit et qu'ils aimaient : « As far as the big bourgeoisie was concerned, *they* had built Canada, it was *their* country, and they would be damned if French Canadian separatists tried to take Quebec down another road. » (Resnick 1977, 121) Les intellectuels et les étudiants de langue anglaise étaient plutôt divisés sur la question. D'un côté, on reconnaissait que le Canada français formait une nation et que le Canada anglais pouvait en être une, peut-être au prix de la perte du premier peuple, et de l'autre côté, on refusait qu'une province puisse se séparer. L'historien Ramsay Cook affirmait d'ailleurs que le nationalisme n'était qu'une émotion qui cachait les véritables problèmes (Resnick 1977, 132). En effet, il déclare que le nationalisme est une idéologie qui joue un rôle important par rapport aux conflits de valeurs et aux luttes de pouvoir entre les différentes communautés nationales (Cook 1995, 13).

Finalement, Resnick affirme que les Canadiens sont parvenus à s'entendre sur le fait que leur pays devait rester en contact étroit avec les États-Unis sans toutefois perdre sa liberté politique. Une citation du *Canadian Labour* exprime bien cette complexité :

We are not isolationist... We are not anti-American, we recognize and accept the uniquely intimate relationship of the Canadian and American economies, and the best proof that we do is that most of our members

belong to international unions. But we also believe that within the limits set by the nature of the world we live in, Canada – its Government, its industry and its unions – should control its own destiny... (Resnick 1977, 136)

Il faut attendre les années 1965 à 1975 pour connaître un nationalisme canadien-anglais davantage représentatif de la réalité actuelle. Durant cette période, ce dernier a deux buts : se défaire de la domination des États-Unis et arriver à un accord avec le Québec afin que celui-ci se sente respecté :

This nationalism would embrace economic, political and cultural questions, and would have as its primary objective the loosening of American domination over Canada. Secondly, it would aim at some type of *modus vivendi* with Quebec, preferably through a refurbished Confederation, though not necessarily nor at any cost. (Resnick 1977, 145)

D'abord, en ce qui concerne le premier objectif à atteindre, il est possible de dire que la grande majorité de la population est d'accord pour renforcer le sentiment national, même au sein de la grande bourgeoisie, certains avaient donné leur nom au « Comité pour un Canada indépendant ». D'après Resnick, ce qui semble le plus important pour les classes bourgeoises est l'augmentation des opportunités de carrières et d'investissements à travers le pays. De plus, les arts et la culture gagnent en importance auprès de la population canadienne-anglaise, ce qui a pour conséquence d'augmenter la visibilité du gouvernement central.

Toujours selon Resnick, la classe qui joue un rôle décisif dans l'élaboration du nationalisme canadien-anglais, la petite bourgeoisie, donne une direction idéologique au mouvement revendicateur. Évidemment, cette classe regroupe des universitaires, des professeurs, des fonctionnaires, des chercheurs, donc des personnes scolarisées ayant accès à plusieurs sources d'information. À travers diverses publications, ils peuvent rejoindre le public et faire avancer la cause nationaliste : « Members of the

new petty bourgeoisie dominated two key nationalist organizations that sprang up, the centrist CIC and the left-wing Waffle, while publications by members of this class gave ideological direction and coherence to the nationalist movement. » (Resnick 1977, 167)

Le nationalisme canadien n'a pas un grand support chez les citoyens, c'est davantage l'élite qui s'en occupe puisqu'il est associé à l'État. « One could, indeed, argue that public opinion in English Canada has over the last couple of decades become more vigorous in its support of an unhyphenated Canadian nationalism, un beholden to either Britain or the United States, than had been true in any earlier period. » (Resnick 1990, 213)

Ensuite, en ce qui touche le problème du Québec, la majorité des citoyens du reste du pays n'est pas vraiment d'accord avec les revendications de la province francophone. Seuls les membres de la petite bourgeoisie et les travailleurs leur témoignent un support quelconque. Ces personnes reconnaissent qu'il existe bien deux entités différentes : « English Canadian nationalists, especially in the new petty bourgeoisie, had come to realize by the 1970s – that English Canada was one distinct national entity and Quebec another. » (Resnick 1977, 192)

Selon Resnick, il est surprenant de réaliser que c'est dans la grande bourgeoisie que se trouvent le plus de manifestations nationalistes avant 1960. Ensuite, la petite bourgeoisie prend la relève puisqu'elle connaît une ascension en nombre et surtout parce que son influence augmente auprès du gouvernement : « Government policy has been unusually responsive to its demands – perhaps because so many in government positions are themselves members of this class. » (Resnick 1977, 210)

Somme toute, l'identité canadienne-anglaise se développe davantage au XX^e siècle en réaction aux États-Unis. Nous assistons d'abord à l'émergence d'un nationalisme de type économique qui est largement attribué au développement des ressources naturelles. Les opinions concernant une association économique et politique avec les États-Unis sont assez diversifiées : certains veulent que le Canada reste un pays indépendant tandis que d'autres pensent qu'une telle union est profitable pour l'État canadien. Finalement, le Canada décide de rester indépendant face à son voisin du sud, tout en conservant avec celui-ci des liens économiques étroits, et en combattant le nationalisme québécois. Le rôle de Pierre Elliott Trudeau dans le raffermissement de la conscience nationale canadienne-anglaise est incontournable, de même que son opposition à toute forme de nationalisme : « Pierre Trudeau fut incontestablement le plus brillant intellectuel antinationaliste des années cinquante et soixante au Québec. » (Laforest 1992, 176) En effet, le rapatriement de la Constitution avec l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés contribuent largement à la consolidation de l'identité canadienne-anglaise et à la domination d'une conception unique de la culture canadienne sur les autres.

Le rôle de l'État canadien dans la formation de l'identité canadienne-anglaise

Avant de continuer, il serait important de voir ce que Sylvia B. Bashevkin pense du rôle de l'État canadien, car elle se concentre sur les moyens utilisés par les nationalistes pour façonner l'identité nationale du pays. Son apport vient appuyer les propos de Resnick. Pour elle, le nationalisme canadien¹ se définit en fonction de

¹ Il faut mentionner que Bashevkin parle d'un nationalisme pan-canadien et non pas d'un nationalisme exclusivement canadien-anglais. Il est difficile de savoir si elle inclut les Canadiens de langue française

l'introduction, par le gouvernement fédéral, de politiques spécifiques à la culture, aux investissements et aux échanges commerciaux que le pays fait avec les États-Unis. D'une certaine façon, le Canada est en relation constante avec son voisin du sud, et c'est ce qui a favorisé l'adoption de certaines mesures économiques telles que le projet de loi C-58 sur le *Time* et le *Reader's Digest*, le Programme énergétique national (PEN) et le traité de libre-échange avec les États-Unis. Il est difficile de distinguer les Canadiens des États-Uniens, puisque la majorité des Canadiens sont attirés par les grandes possibilités d'avancement professionnel offertes aux États-Unis et que les deux pays offrent sensiblement les mêmes libertés individuelles. De plus, la complexité de l'identité canadienne s'explique également par des composantes propres au pays telles que le régionalisme, le multiculturalisme de même que par le bilinguisme. Ainsi, nous pouvons penser que ces éléments ont construit le caractère du nationalisme pan-canadien et qu'ils l'ont aussi limité (Bashevkin 1991, 26).

Il serait utile de regarder plus spécifiquement l'impact des trois politiques que nous avons mentionnées plus tôt, soit la loi C-58, le PEN et l'accord de libre-échange Canada\États-Unis. Dans un premier temps, la loi C-58, une politique pour protéger la culture canadienne et empêcher les médias des États-Unis de surpasser ceux du Canada, a favorisé les intérêts nationalistes. En effet, les nationalistes en faveur de la culture voyaient la grande circulation de revues en provenance des États-Unis comme un obstacle au développement d'une industrie canadienne, ce qui en retour empêchait les intérêts canadiens de se faire entendre à travers la multitude de médias états-uniens. De cette manière, il fallait limiter l'importation des publications des États-Unis – les

à l'intérieur de sa définition du nationalisme canadien. Elle n'est pas très précise par rapport à cet élément.

nationalistes voulaient interdire l'entrée de magazines étrangers dans lesquels on retrouvait des publicités concernant le marché canadien – ou bien développer une industrie canadienne dynamique afin d'assurer la survie de la culture nationale (Bashevkin 1991, 62-3).

Dans un deuxième temps, le *PEN*, Programme énergétique national, est la suite de ce qui avait été amorcé dans les années 1970, c'est-à-dire l'adoption de trois politiques énergétiques : le prix du pétrole fût gelé en dessous du prix mondial ; une taxe fut imposée sur le pétrole exporté aux États-Unis pour subventionner les importations dans l'est du Canada; et une compagnie nationale, Pétro-Canada, fût mise en place. Ainsi, en voulant continuer dans cette direction, le gouvernement fédéral développa trois objectifs :

First, to ensure energy security through a combination of greater domestic development and reduced reliance on foreign supply, with a goal of self-sufficiency in oil by 1990; second, to increase Canadian opportunity in the energy industry by requiring 50 per cent domestic ownership and control of the petroleum sector by 1990; and third, to establish a 'made-in-Canada' oil price and to channel a higher share of energy revenues to the federal government – in the government's words, to put in place 'a petroleum pricing and revenue-sharing regime that recognizes the requirement of *fairness*'. (Bashevkin 1991, 84-5)

L'adoption de cette politique, davantage controversée que la loi C-58, poursuit donc la construction de l'État canadien en augmentant le contrôle du gouvernement fédéral dans le domaine de l'énergie.

Enfin, contrairement à la loi C-58 et au PEN qui sont tous les deux favorables aux intérêts nationalistes, l'adoption du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est perçue comme une politique anti-nationale. Pourtant, le gouvernement conservateur du Premier ministre Mulroney affirmait que l'adoption de cette politique

permettrait aux industries canadiennes de se spécialiser davantage, que cela assurerait un accès à un vaste marché de produits spécialisés de même qu'à un large choix de marchandises. De plus, on affirmait que le libre-échange pourrait créer plus d'emplois, augmenter la croissance économique et protéger les producteurs canadiens contre le protectionnisme états-unien (Bashevkin 1991, 108).

Toutefois, les critiques affirmaient que cette politique ne favoriserait pas la prospérité du pays, mais détruirait plutôt l'autonomie du Canada, plus particulièrement en économie, dans la culture et par rapport au style de vie : « many artists and writers maintained that culture was a way of life, a system of values, that was directly jeopardized by free trade. » (Bashevkin 1991, 111) De plus, les gens contre le libre-échange étaient en faveur d'un État fédéral interventionniste et actif par rapport à l'économie, et non influencé par cet accord.

Revenons sur la définition que donne Bashevkin du nationalisme :

nationalism is grounded in the distinction between members of an in-group and their loyalty to a preferably sovereign or self-determining political unit which is representative of that in-group, on the one hand, and members of an out-group who hold loyalties to any number of other sovereign or dependent units, on the other. (Bashevkin 1991, 3-4)

Elle précise que celui-ci se définit en fonction d'un groupe interne et d'un groupe externe, par exemple les Canadiens anglais et les États-Unis : « pan-Canadianism has identified a primarily English Canadian in-group and a US out-group » (Bashevkin 1991, 155). Il est rarement question de l'impact que peuvent avoir les revendications québécoises sur l'élaboration de l'identité canadienne-anglaise. L'auteure précise que le besoin d'un État fédéral se fait sentir pour contrôler les influences économiques et culturelles provenant des États-Unis, et non pas pour contrer les demandes nationalistes du Québec : « “National unity” has always been a slogan under which

the English-speaking majority has concealed its own nationalistic ends with the hope of compelling the Québécois to renounce their own collective ends.' » (Brunet dans Bashevkin 1991, 155) De cette manière, nous croyons que le Québec devrait être vu comme un groupe externe au nationalisme pan-canadien, sans avoir nécessairement le même impact que les États-Unis.

Lorsque Bashevkin traite du nationalisme « canadien » ou « pan-canadien », il s'agit d'un nationalisme voulant inclure toutes les communautés nationales. Ainsi, comme le mentionne Daniel Latouche, le Canada anglais ne possède pas le sens de son existence en tant que communauté nationale ce qui l'empêche d'agir en tant que peuple co-fondateur du pays (Latouche dans Bashevkin 1991, 162). Pourtant, nous croyons que le nationalisme décrit par Bashevkin n'existe pas puisqu'il est confondu avec le nationalisme civique tout simplement.

Le problème fondamental de la construction d'un nationalisme essentiellement canadien-anglais réside dans la réalité du régionalisme puisque aussi longtemps que les intérêts politiques des provinces seront en opposition avec l'attitude interventionniste et centralisatrice du gouvernement fédéral et que celui-ci voudra polariser l'opinion publique de chacune des régions canadiennes, l'avenir du nationalisme restera en suspens : « But an English Canada where regions begin to think of themselves, much as Quebec does, as embryonic nations, will have even less of a future. » (Resnick 1994, 86)

Les arrangements fédéraux du Canada ne sont plus adaptés à la réalité actuelle : les Autochtones, les Québécois et les Canadiens anglais ne forment pas une nation unie. Le problème ne réside pas dans la restructuration de la fédération canadienne,

mais plutôt autour de la redéfinition de la nation canadienne-anglaise. Resnick propose alors de regarder les définitions respectives des concepts État, nationalité et citoyenneté dans le but de faire la distinction entre la nationalité et la citoyenneté d'un individu de langue anglaise, ce qui signifie être un Canadien anglais tout en étant membre d'une grande structure politique, le Canada, qui regroupe également les Québécois et les Autochtones.

L'évolution des concepts contribue à la cristallisation de la conscience nationale canadienne-anglaise. Le Canada a longtemps été appelé un dominion, même après avoir obtenu son autonomie de l'Angleterre. Les Anglais utilisaient le mot dominion lorsqu'ils parlaient des terres qu'ils avaient conquises tels le Canada et l'Australie, ce qui empêchait les habitants de ces lieux de développer des identités nationales puisqu'ils s'identifiaient toujours à la couronne britannique et qu'ils reconnaissent d'ailleurs toujours la Reine comme le chef suprême de leur gouvernement. (Nous pensons qu'un vote pour l'abolition de la monarchie au Canada serait rejeté, comme ce fut le cas en Australie en novembre 1999.) Resnick mentionne que le Canada n'est pas un État totalement indépendant en 1867 étant donné que l'Angleterre contrôle les politiques étrangère et militaire, mais le gouvernement central s'occupe des pouvoirs d'urgence, fiscaux, du développement économique et des soldats. De plus, les symboles canadiens de l'époque tels que les drapeaux, les uniformes et les jours de fêtes sont britanniques (Resnick 1990, 209-10).

C'est à partir de la Deuxième Guerre mondiale qu'on commence à employer le nom du pays pour s'identifier auprès des autres États du monde : il devient membre des Nations Unies en 1945 avec comme nom Canada ou Gouvernement du Canada.

Ce changement peut être perçu comme une manifestation de l'identité canadienne-anglaise de même que ces trois exemples : « the Canadian Citizenship Act of 1947, abolition of appeals to the Privy Council in 1949, and the appointment of the first Canadian-born governor general in 1952 »(Resnick 1990, 57). Quelques années plus tard, ce sont les documents officiels qui se modernisent en reformulant leur titre et en ajoutant le drapeau canadien. On assiste au même phénomène dans le cas du Québec qui commence à délaisser le terme de province pour celui d'État du Québec.

Le terme État ne signifierait pas exactement la même chose que le terme gouvernement. En effet, selon une étude menée par la Commission royale sur l'union économique et la perspective du développement au Canada, le premier est employé pour désigner les institutions politiques et tout ce qui touche les fonctions de souveraineté, d'autorité, du développement économique, des politiques sociales et du maintien de la légitimité envers les citoyens ; tandis que le concept de gouvernement s'utilise davantage lorsqu'il est question de l'élite politique qui dirige le pays (Resnick 1990, 134). Il faut ajouter aussi que la centralisation du pouvoir au niveau du cabinet du Premier ministre canadien vient brouiller les données.

En continuité avec ce que nous venons de voir, le concept d'État est toujours en relation avec la société civile ; de même qu'avec l'émergence des demandes de citoyens à propos des droits sociaux et du bien public, du langage et de la communauté canadienne, ainsi qu'avec les questions autochtones. Pour faire face à tous ces débats, l'État canadien a adopté différentes mesures comme l'Acte de la citoyenneté en 1947, la Déclaration des droits humains en 1948, la Déclaration des droits en 1960 et la Charte canadienne des droits et liberté en 1982. Ces lois viennent appuyer la démarche de conscientisation de la nation canadienne-anglaise. Comme le soutient

d'ailleurs Guy Laforest dans son livre *Trudeau et la fin d'un rêve canadien* : « La loi constitutionnelle de 1982, et notamment la Charte des droits et libertés doivent être replacées dans une grande entreprise d'édification de la nation canadienne » (Laforest 1992, 141). Nous allons revenir sur cet aspect plus loin dans notre discussion.

L'État joue également un rôle d'organisateur auprès de la population tant interne qu'externe en encourageant l'économie capitaliste dans la société canadienne. Auparavant, il fallait établir les infrastructures de base pour le développement du capitalisme en finançant des activités manufacturières et la construction du chemin de fer traversant le Canada d'est en ouest. « The state's role was important here, providing the grants and lands for railway development, tariff protection through the National Policy, and incentives for immigration and capital inflow. » (Resnick 1990, 157) Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces doivent travailler de concert pour répondre à des stratégies de développement qui vont unifier l'est et l'ouest, le financement de l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles dans les Prairies pourraient coexister avec une vocation plus industrielle de l'est. Aussi, il y a un rapport à établir entre la Confédération et les intérêts des investisseurs de l'étranger, majoritairement britanniques, puisque le climat stable d'investissement est garanti par un gouvernement central fort (Resnick 1990, 157). « The state, therefore, played an organizing role, in conjunction with indigenous capitalist interests and outside investors, in implanting capitalism in this country. » (Resnick 1990, 158) Durant la Première Guerre mondiale, le Canada devient un exportateur important grâce aux Britanniques qui ne produisaient pas assez d'armes et autres articles militaires. La Seconde guerre favorise également son activité économique tandis que la récession entre ces deux événements redonne au gouvernement un rôle très important en ce qui

touche les biens publics : on assiste à l'élaboration de l'assurance-chômage, l'assurance-santé et l'allocation familiale. Ces événements ont permis au Canada de soutenir son rôle tout en augmentant son pouvoir industriel. L'économie canadienne est alors sensiblement reliée à celle des États-Unis et de l'Angleterre.

I think we gain from emphasizing the parallel imperative that leads the state to play a more interventionist role in both the economic arena and the social. If depression and abrupt down-turns in the business cycle are the great evils action in the first sets out to forestall, then the breakdown in social solidarity stemming from the capitalist division of labour may be the great evil action in the second sets out to correct. Social cohesion is as much of a prerequisite for the stabilization of capitalism as is the intelligent management of monetary or fiscal policy. It is for good reason that the two came to be linked in the policies of post-war societies such as Canada's. (Resnick 1990, 170)

Le Canada devient membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1976 et du Groupe des cinq (G-5) en 1987. Il prend davantage d'initiatives concernant les politiques à adopter afin d'aider les pays dans le besoin comme l'Afrique du Sud. De cette manière, il devient de plus en plus impliqué au niveau international sur différents sujets. Même si le Canada ne représente pas une grande puissance militaire ou politique, cela a augmenté la visibilité de sa souveraineté en améliorant sa position face au monde économique capitaliste.

Il est alors possible d'examiner trois aspects de l'activité économique d'un État : par la stabilisation du capitalisme, par l'avancée du développement du capitalisme et par la construction de la nation.

L'utilisation de l'État dans la construction de la nation canadienne-anglaise est très importante, ce le fut également pour la province du Québec. En effet, les Canadiens français se servirent de leur gouvernement provincial pour nationaliser l'électricité, créer la Caisse de dépôts et la Société générale de financement par

exemple, tout cela dans le but de servir le bien commun de la communauté culturelle dont le nationalisme s'est emparé. Cependant, avant la Révolution tranquille, la place qu'occupait la nation était énorme comparée à celle de l'État puisque les Canadiens anglais contrôlaient le capital, les terres et le développement économique et industriel. De plus, l'Église était plus près de la population que l'État, car celle-ci s'occupait de l'éducation, de la liberté d'expression, de la presse et même de la politique à l'occasion. « These three dualities – federal v. provincial power, English-Canadian v. French-Canadian economic domination, and church v. state – highlight the impediments that existed to a strong, interventionist state in French Canada. » (Resnick 1990, 217) Dans le cas du Canada anglais, le nationalisme est demeuré lié aux politiques et aux programmes gouvernementaux ainsi qu'à l'utilisation du pouvoir de l'État fédéral (Resnick 1990, 220). Ainsi, nous pouvons dire que le même phénomène s'est produit dans le cas du Canada anglais, mais dans une envergure nationale plus étendue : le gouvernement fédéral, devant supporter l'économie du pays, créa la Corporation de développement du Canada (CDC) et l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE). « This period of more advanced state presence coincided with further mergers and consolidations within Canadian capitalism and with corresponding Canadianization of the commanding heights of the economy. » (Resnick 1990, 176) Tout cela a permis au Canada anglais de mieux concurrencer avec les multinationales étrangères, surtout celles des États-Unis, et a favorisé l'intégration de l'économie à l'intérieur de la société canadienne.

Comme nous l'avons mentionné, c'est dans les années 1930 que plusieurs intellectuels nationalistes veulent que le Canada obtienne une plus grande indépendance face à l'Angleterre en misant sur la puissance du gouvernement central.

Plus tard, c'est Pierre Elliott Trudeau qui va prendre la relève. Comme nous l'avons vu, l'objectif primordial pour Trudeau était de combattre le nouveau nationalisme québécois qui demandait au gouvernement central de lui fournir certains pouvoirs nécessaires à son plein épanouissement. Évidemment, le Québec dut essuyer un refus. Trudeau voulait ériger un nationalisme canadien même s'il était contre l'idée fondamentale et qu'il ne croyait pas au pacte des deux peuples fondateurs, il pensait que les francophones et les anglophones pouvaient coexister ensemble et qu'aucun des deux ne devait avoir de privilège. « Des efforts gigantesques ont été consentis pour créer de toutes pièces une identité canadienne qui vaudrait d'un océan à l'autre. Les Québécois ont été et demeurent la principale cible de cette campagne. » (Laforest 1992, 16) D'une part, la Constitution et la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 (que le Québec refuse toujours de signer) proposent une nouvelle définition de l'identité individuelle des Canadiens, d'autre part, les législations fédérales sur la citoyenneté, les langues officielles et le multiculturalisme augmentent l'impact du changement à l'intérieur des institutions et de la culture politique canadiennes. Les conséquences de la Charte étaient considérables : « Un des objectifs de la Charte, c'était de diminuer le sens d'appartenance régionale, territoriale, des membres de ces groupes, et de promouvoir chez eux une identification sans médiation avec la communauté nationale canadienne dans son ensemble. » (Laforest 1992, 188)

Comme c'est bien connu, suite à un changement de gouvernement, les conservateurs de Mulroney tentent de réintroduire le Québec à l'intérieur de la fédération canadienne par l'entremise de deux accords : l'accord de lac Meech en 1987 et l'accord de Charlottetown en 1992. Les deux sont rejetés.

La nation canadienne-anglaise

Nous savons déjà qu'il existe une distinction entre la définition du concept de nation entre les francophones et les anglophones du Canada. De plus, les Canadiens anglais identifient davantage leur nationalité avec l'État fédéral. À partir de quand pouvons-nous affirmer que la nation canadienne-anglaise existe ? Est-ce avant ou après l'instauration de la structure politique, c'est-à-dire au moment où la constitution du pays en 1867 est adoptée ? D'après ce que nous avons vu jusqu'à maintenant, il est peu probable que la nation canadienne-anglaise existe depuis si longtemps puisque les provinces ne partageaient pas les mêmes intérêts et besoins. Ce qui ne les a pas empêchées de vivre ensemble, chapeautées par le même gouvernement central. Il faut garder à l'esprit que lorsque nous parlons de nation, contrairement à l'État, il s'agit d'un groupe qui partage les mêmes affinités et valeurs, telles que la religion, la langue, la culture et l'ethnicité, donc des pratiques qui appartiennent aux sociétés civiles. Il est possible également d'ajouter à ces caractéristiques une histoire commune, un sentiment d'appartenance et un territoire délimité par : « Historical factors, shared sentiment, ongoing viability, geographical and political space in which to live a common destiny may all need to be considered. » (Resnick 1994, 6)

Puisque le Canada anglais, comme société des Canadiens anglophones, a beaucoup évolué sous l'influence de la Grande-Bretagne d'abord, et celle des États-Unis, et ensuite d'un mouvement d'immigrants provenant de l'Europe, comment pourrions-nous définir la nation canadienne-anglaise plus particulièrement ? Nous devons sans doute parler du langage et de la culture, du territoire, de certaines politiques, de la diversité régionale, de même que de la vision de leur place dans

l'ensemble du monde. Nous allons donc explorer chaque point séparément pour mieux saisir la complexité de l'identité nationale canadienne-anglaise.

D'abord, nous savons que la langue anglaise est celle qui prévaut au Canada anglais. En ce qui concerne la culture, le peuple canadien-anglais a été largement influencé par les idées du Royaume-Uni, c'est-à-dire l'utilisation de l'État pour développer et contrôler l'économie d'une part, les nombreuses vagues d'immigration en provenance de l'Angleterre d'autre part, de même que par les États-Unis en général. La religion a contribué à l'émergence de valeurs particulières au Canada anglais qui sont transmises par l'éducation. Aussi, l'industrialisation et l'urbanisation ont également eu un certain impact au niveau des innovations technologiques. Ensuite, pour ce qui est du territoire, Resnick affirme que ce dernier est un élément important pour définir la nation. Il se demande, sans toutefois donner de réponse, si l'espace géographique du Canada anglais correspond aux limites territoriales du pays en totalité, puisque d'autres peuples, comme les Autochtones, les Québécois et les Acadiens, partagent le même territoire.

Comme nous l'avons vu auparavant, la culture politique canadienne résulte d'une combinaison de chacune des idéologies suivantes : le conservatisme, la social-démocratie et le libéralisme. C'est également ce qui la différencie des autres communautés nationales :

The three components of the English-Canadian political culture have not developed in isolation from one another; each has developed in interaction with the others. Our toryism and our socialism have been moderated by liberalism. But by the same token, our liberalism has been rendered "impure," in American terms, through its contacts with toryism and socialism. If English-Canadian liberalism is less individualistic, less ardently populist-democratic, more inclined to state intervention in the economy, and more tolerant of "feudal survivals" such as monarchy, this is

due to the uninterrupted influence of toryism upon liberalism, an influence wielded in and through the conflict between the two. (Horowitz 1987, 186)

Au départ, les éléments conservateurs, associés à l'autorité, ont favorisé l'émergence d'un gouvernement central fort pour protéger les intérêts économiques du pays et uni à la couronne britannique. Ensuite, l'État fédéral s'est rapproché du concept de liberté, défendu par les tenants de doctrines libérales, en adoptant la loi sur le multiculturalisme et la Charte canadienne des droits et libertés. Finalement, l'élément le plus représentatif de la sociale-démocratie réside dans les programmes sociaux. L'addition de tous ces facteurs reflète réellement toutes les facettes du Canada. Encore une fois, il est important de mentionner le fait que Resnick ne semble pas faire la différence entre les cultures politiques et nationales. Nous sommes en accord avec lui s'il considère que les idéologies viennent transformer le Canada en général, mais pas la culture nationale spécifique au Canada anglais.

Un autre critère important de la fédération canadienne est sans nul doute sa diversité régionale, ce qui peut avoir des effets autant négatifs que positifs pour la conscience nationale : « But an English Canada where regions begin to think of themselves, much as Quebec does, as embryonic nations, will have even less of a future. » (Resnick 1994, 86) Il revient alors au gouvernement fédéral d'élaborer des activités de rassemblement pour sensibiliser les gens à leur identité en mettant les provinces sur un niveau d'égalité tout en respectant leurs différences. De cette manière, le Québec pourrait obtenir plus de pouvoir puisqu'il forme une nation, et les provinces canadiennes-anglaises auraient droit aux mêmes faveurs.

Le Canada est reconnu, depuis longtemps, par l'importance qu'il accorde à la différence et aux droits des individus. Pour cette raison, plusieurs immigrants

choisissent le Canada comme terre d'accueil ou simplement comme pays de travail. Le pays en question connaît donc une croissance de population d'origines diverses et il doit tenir compte de cette nouvelle réalité, c'est alors que le concept de multiculturalisme fait son entrée dans le vocabulaire politique du Canada. Ce changement modifie la façon dont les Canadiens anglais voient leur identité nationale, mais non pas leur vision quant aux traditions de constitutionnalisme, de parlementarisme, de droits individuels et de règle de droit. Par conséquent, ils s'attendent à ce que les nouveaux immigrants démontrent un certain effort pour respecter ces principes. Le multiculturalisme permet aux Canadiens de s'ouvrir aux différences culturelles, et de se tisser une place de choix sur la planète : « In one way, multiculturalism opens up wonderful opportunities to tap the diversity of Canada's ethnic heritage, itself a microcosm, more and more, of the planet as a whole. » (Resnick 1994, 75)

Resnick pense qu'il manque une caractéristique très importante dans la conscience nationale canadienne-anglaise, cet élément clé est l'acceptation, par les Canadiens anglais, de leur existence. En effet, puisque les Canadiens anglais ont été dominants, jusque dans les années soixante, ils ne se sont jamais questionnés au sujet de leur identité et ont pris pour acquis qu'ils étaient Canadiens tout simplement. Pourtant, la montée des revendications québécoises et autochtones devrait modifier considérablement la perception qu'ils ont d'eux-mêmes. Et pour arriver à une telle réalisation, il faudrait que les Canadiens anglais se rendent à l'évidence que la fédération canadienne est multinationale.

We live in the 1990s, however, and it is my contention that what used to be called "the Canadian question" has now become "the English-Canadian question." We need to disaggregate the specifically English Canadian

from the Canadian *tout court*. We need to stop using Quebec or aboriginal peoples as hostages to our refusal to confront our own identity. We need to give our imaginations freer rein. (Resnick 1994, 114)

Aussi, il semble important que les Canadiens anglais prennent conscience qu'ils font partie d'un groupe distinct puisqu'ils ont des valeurs et des habitudes de vie qui leur sont propres. L'exemple de l'amitié entre deux frères d'une même famille que nous avons abordés plus tôt reflète exactement l'image que nous tentons de donner à la relation qu'entretiennent entre eux les membres de la communauté canadienne-anglaise. En effet, comme le déclare Charles Blattberg : "I believe the same sort of thing can be said about English Canadians. For we, too, share a special relationship, one that is centrally concerned with our nation's culture." (Blattberg 2003b, 1) Évidemment, il n'est pas nécessaire que la nation soit identifiée à un État, mais c'est déjà le cas pour les Canadiens anglais. Cependant, ce gouvernement central doit tout de même s'occuper de problèmes qui touchent d'autres nations, puisque le Canada est multinational.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons démontré que, d'après Resnick, la construction de l'identité canadienne-anglaise n'a pas commencé avec l'instauration d'un État fédéral central. Lors de cette période, le Royaume-Uni et les États-Unis étaient omniprésents dans les préoccupations des Canadiens et ces derniers agissaient en conformité aux principes déjà établis dans ces deux pays. Le mariage des idéologies libérale, conservatrice et socialiste vient donc donner au Canada une vision du monde unique.

À notre avis, la nation canadienne-anglaise s'est construite dans les années 1960, en réaction à la Révolution tranquille au Québec et à la pression exercée par les États-Unis. Mais encore, et contrairement à Blattberg, Resnick croit que la formation de la nation canadienne-anglaise remonte à une époque antérieure. Pourtant, le simple fait d'instaurer une structure politique ne peut suffire à insuffler un sentiment national à une population diversifiée, même Resnick affirme qu'il est difficile de dire qu'une nation canadienne-anglaise se concrétise en 1867 : « It follows that a Canadian state did not necessarily engender in its wake a consciousness in the population of forming a specifically Canadian nationality. » (Resnick 1990, 210) L'économie a sûrement joué un rôle dans ce processus de reconnaissance, mais pas aussi important que le prétend Resnick. Les politiques interventionnistes entreprises par le gouvernement central, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, comme la loi C-58 et le PEN, ont favorisé la concrétisation de l'identité canadienne-anglaise. Nous pensons également que le rapatriement de la constitution et l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés ont une grande implication par rapport à la complexité du phénomène national au Canada anglais. De surcroît, le rôle de Trudeau dans la vision nationale des Canadiens anglais est primordial. C'est lui qui a instauré un nationalisme pan-canadien chez les Canadiens anglais, ce qui les empêche aujourd'hui de se percevoir comme une nation distincte et de considérer le pays comme une fédération multinationale :

Non seulement chacune des différentes parties de la stratégie d'unité nationale reçut un appui significatif au Canada anglais, mais la conception du pays sur laquelle elles s'appuyaient avait l'avantage, au Canada anglais, de ne pas concurrencer un sentiment de nationalité dynamique et historique. [...] En outre, la vision de Trudeau reposait d'une certaine manière sur le sentiment d'une nationalité distinctement canadienne qui avait déjà commencé à faire son apparition, grâce en

grande partie aux efforts des gouvernements fédéraux précédents. La stratégie d'unité nationale fut donc un succès – mais pas auprès de la population visée. Par conséquent, elle eut pour effet d'élargir l'abîme entre les Canadiens anglais et les francophones du Québec. Plus spécifiquement, elle renforça considérablement la résistance qu'opposaient les Canadiens anglais à toute exigence de reconnaissance du caractère distinct du Québec. En effet, soumis à son action, les Canadiens anglais se retrouvaient mal préparés même pour comprendre les revendications du Québec, lesquelles revêtaient bien peu de sens dans le cadre d'une vision du Canada qui avait, en fait, été construite pour nier le caractère singulier du Québec. (McRoberts 1999, 252)

Nous venons de voir l'élaboration de l'identité canadienne-anglaise d'après l'histoire qu'en fait Resnick. Nous pensons que Ian Angus continue dans la même lancée, en se concentrant également sur le nationalisme économique, comme le fait George Grant. Il aborde par la suite le concept de multiculturalisme, concept qui est largement étudié par Will Kymlicka. Ces penseurs, de même que Charles Taylor, s'intéressent aussi à l'avenir constitutionnel de pays. Dans le prochain chapitre, nous nous pencherons donc sur la finitude de la nation canadienne-anglaise et sur la place qu'occupe le multiculturalisme à l'intérieur de la fédération canadienne.

Chapitre III

La place de la nation canadienne-anglaise à l'intérieur d'une fédération multiculturelle

Introduction

La forme prédominante de l'idéologie libérale stipule que le nationalisme doit rester civique, comme le soutient Michael Ignatieff, et que les autres formes de nationalisme, basées sur l'ethnicité par exemple, devraient disparaître. Nous pouvons facilement imaginer que le type de nationalisme au Canada anglais correspond au modèle prôné par ce libéralisme. Alors que le livre de George Grant se concentre essentiellement sur le nationalisme d'après-guerre, celui que nous avons nommé le nationalisme économique, et sur l'emprise des États-Unis sur l'économie du pays, Ian Angus, Will Kymlicka et Charles Taylor élaborent davantage sur les raisons pour lesquelles le Canada vit actuellement une impasse. Tous se questionnent par rapport à l'identité canadienne-anglaise (pan-canadienne dans le cas de Grant) et se demandent ce qu'il va arriver au Canada dans un avenir rapproché. Nous nous servons donc de ces auteurs dans le but de poursuivre notre réflexion sur le nationalisme canadien-anglais et d'introduire un concept essentiel à la compréhension de la situation politique canadienne, c'est-à-dire le multiculturalisme.

Il faut mentionner au départ que Ian Angus, à l'intérieur de son livre *A Border Within : National Identity, Cultural Plurality, and Wilderness*, fait une mise en garde concernant l'utilisation du terme *Canada anglais*. En effet, tous les spécialistes de multiculturalisme, tels que Will Kymlicka, rejettent cette notion puisque le Canada

n'est plus exclusivement composé de gens originaires d'Angleterre et ne peut plus être considéré comme une société anglaise. Ensuite, le Canada anglais n'est pas plus un État qu'une nation, même si selon la tradition britannique, ces deux termes sont des concepts interchangeables et souvent utilisés ensemble. Angus écrit lui-même que cette pratique empêche de concevoir le Québec de même que le Canada anglais, souvent décrit comme le reste du Canada (ROC) ou bien le Canada sans le Québec, comme des nations : « Not only has this view led to a virtually innate incapacity to regard Quebec as a distinct nation, but it has also seriously impeded viewing English Canada itself as a nation, or indeed any kind of a unified identity. » (Angus 1998, 26)

Au fond, Angus veut démontrer que l'identité canadienne-anglaise s'est construite en fonction de trois éléments. D'abord, la formation des moyens de communication à l'interne (entre les membres du groupe culturel) prend davantage de place que ceux à l'externe (moyens de communiquer avec les non-membres), ce que l'auteur nomme l'institution de la nation. Ensuite, on assiste à la sélection et à la diffusion des symboles spécifiques à l'identité nationale, ce que l'auteur appelle la rhétorique de l'identité nationale. Enfin, il y a le bloc historique qui s'identifie avec la volonté populaire et agit pour le compte de l'identité nationale, ceci peut être désigné par le terme d'acteur national (Angus 1998, 20).

Définitions essentielles

Pour commencer, l'auteur entreprend l'étude des concepts de nation et d'État, de façon distincte, pour démontrer leurs différences, puisqu'ils sont trop souvent utilisés de façon équivalente. En effet, l'État se réfère essentiellement aux institutions politiques, aux gouvernements et aux formes de régulations sociales et de contrôle,

tandis que la nation renvoie au sentiment d'appartenance qu'un groupe ressent à l'égard d'un gouvernement ou d'un État extérieur (Angus 1998, 11). Angus utilise les propos de Benedict Anderson qui précise que le nationalisme moderne apparaît lorsqu'il y a convergence entre trois facteurs : un nouveau système de production associé au capitalisme, le développement de l'imprimerie comme nouveau système de communication et la reconnaissance de la diversité linguistique. À partir de ce moment, la conscience nationale peut se caractériser par l'ethnicité, le sang, la race, la religion, la langue, les valeurs culturelles, l'histoire, la géographie et la psychologie. Chaque nation est unique et possède ses propres critères de spécificité : « In other words, there is not only one nation but a plurality of nations, and one's national identity is most visible in contrast to the different national identity of others. » (Angus 1998, 13)

Il faut également faire la différence entre le concept de citoyenneté et celui de nationalité pour comprendre le rôle que joue l'identité canadienne-anglaise à l'intérieur de la fédération canadienne. Sur ce point, Angus partage l'idée de Resnick : « Thus I agree with Philip Resnick's statement that "we need to distinguish nationality from citizenship and our identity as English-speaking Canadians from our membership in a larger political framework that includes Québécois and aboriginal peoples". » (Angus 1998, 114) D'après Angus, il y a deux caractéristiques propres à l'identité canadienne-anglaise. D'abord on retrouve l'attachement à la politique, dans le sens de l'État providence et de la sociale-démocratie, qui transparaît à travers les politiques interventionnistes adoptées par le gouvernement fédéral. Ensuite, il y a un lien avec la nature et l'environnement qui se traduit par un sentiment de différenciation face aux autres peuples, contrairement à d'autres cultures qui s'orientent davantage vers les

vertus de l'individu et de la liberté. Ces deux éléments peuvent se reporter aux dimensions spatiale et temporelle de l'identité canadienne-anglaise. L'absence de révolution historique au Canada explique pourquoi son sentiment national est assez faible. En effet, contrairement aux pays d'Europe et aux États-Unis, où les révolutions suggèrent une rupture avec le temps et le territoire, la géographie du Canada anglais devient un élément essentiel à la définition de son identité. Même si les Canadiens anglais n'ont pas vécu de révolution au sens large, le pays a toutefois été marqué par certains événements tels que l'A.A.N.B. de 1867, la Deuxième Guerre mondiale, la mise en place de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et sur le biculturalisme en 1963 (Commission Laurendeau-Dunton), l'adoption de la loi sur les langues officielles en 1969 et le rapatriement de la Constitution avec l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982.

Par contre, l'auteur se différencie de Resnick lorsqu'il affirme que la place octroyée par les Canadiens anglais à leur voisin les États-Unis est significative. En effet, ces derniers se retrouvent à être l'axe central de comparaison qui supporte les revendications canadiennes-anglaises : « That country is not just any axis of comparison in English Canada; it is the axis that has been historically essential to our claims of distinctiveness. » (Angus 1998, 116) Le Canada anglais veut se différencier de son voisin du sud et pour y arriver, il a construit son identité à travers le développement des services pour la population (*public-enterprise*) en opposition à la culture plutôt individualiste des États-Uniens. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, ce qui peut venir en aide à l'établissement d'une culture davantage axée vers les intérêts de la société (contraire d'une culture

individuelle), c'est l'établissement d'un gouvernement en même temps que l'arrivée des populations sur les territoires concernés.

Le nationalisme économique

Pour Angus, la nation s'inscrit normalement comme la première forme d'identification et d'identité sociale. Pour George Grant, dans son livre *Lament for a Nation*, le développement du nationalisme au Canada doit se faire en parallèle avec l'introduction de mesures sociales : « In such an uncertain nation as Canada, the civil service is perhaps the essential instrument by which nationhood is preserved. » (Grant 2000, 37)

De plus, afin de maintenir la nation canadienne vivante, qui se veut un regroupement des Canadiens anglais, des Québécois, des Autochtones et des immigrants, les Canadiens de langue anglaise doivent trouver une façon de dialoguer avec les francophones du pays. D'après Grant, c'est ce que le Premier ministre Diefenbaker voulait, mais il ne réussit pas à trouver des représentants de langue française pour faire avancer la cause nationale du pays. Séduit par l'idée d'un Canada uni, dans lequel les individus possèderaient des droits égaux, peu importe leurs croyances ou leur langue, Diefenbaker comprenait l'importance de conserver des coutumes pour les communautés religieuses et ethniques, mais il défendait une vision du fédéralisme comme celle des États-Unis, où les droits nationaux ne pouvaient pas être sauvegardés contrairement aux droits culturels à l'intérieur du pays : « It could not encompass those who were concerned with being a nation, only those who wanted to preserve charming residual customs. » (Grant 2000, 39) Pourtant, même si l'établissement de la Confédération canadienne est basé sur plusieurs facteurs tels que

le déclin de la guerre civile états-unienne, des problèmes économiques et une impasse politique, Grant croit que les Canadiens français sont entrés dans la Confédération dans le but de protéger leurs droits en tant que nation et non en tant qu'individu. Nous pouvons alors constater un premier échec dans la création d'une nation canadienne, puisque « La Confédération est née en grande partie du projet des élites du Canada-Uni et des Maritimes de forger une nouvelle nation sur la base d'un vaste marché intérieur où serait écoulée la production des manufactures naissantes. » (Cardin et Couture 1997, 55)

Après les échecs pour réunir francophones et anglophones à l'intérieur du Canada, Grant croit que le pays est contraint de s'unir avec les États-Unis et de disparaître. Voici ses arguments : d'abord, tous les hommes veulent faire partie d'un État universel et homogène; ensuite, les Canadiens vivent à proximité d'une société qui est le centre de la modernité; et, enfin, ils pensent que la modernité est bonne. Grant affirme alors que rien ne distingue les Canadiens des États-Uniens. Pour ces raisons et suite aux échecs de réconciliation entre les anglophones et les francophones, Grant croit que la disparition du pays est inévitable (Grant 2000, 68). Ainsi, même si lui-même n'est pas favorable à cette idée, il considère qu'une association entre les deux pays s'avérerait économiquement avantageuse.

Cependant, l'affirmation du peuple Québécois, après la Deuxième Guerre mondiale, et celle des Autochtones, un peu plus tard, soulèvent des interrogations au sujet de l'identité canadienne-anglaise. Le problème réside dans le droit de ces peuples à vouloir s'affirmer et peut-être à se séparer. Comment alors réconcilier les trois groupes sous un même gouvernement ? Angus ne veut pas proposer de solutions, il pense plutôt que le concept d'État-nation a perdu sa vocation en ce qui touche

l'encadrement du nationalisme ou encore l'éveil d'une conscience collective, ce qui empêche le Canada anglais, contrairement aux Québécois et aux peuples autochtones, de s'identifier comme une nation. Puisque certaines discussions ont déjà eu lieu et que d'autres restent à venir entre ces trois mêmes groupes, il est nécessaire que le Canada anglais prenne le temps de se définir. Pour Angus, les Canadiens anglais doivent faire la distinction entre les concepts de nation et d'État et aussi reconnaître que le pays dans lequel ils cohabitent avec différentes collectivités est un État multinational. De cette manière, nous pensons qu'il sera plus facile d'accepter et de comprendre pourquoi les Québécois et les Autochtones forment des nations distinctes, et ensuite d'initier un dialogue entre les diverses communautés nationales du pays dans le but de définir des perspectives d'avenir dans un contexte multinational.

Les années qui suivent les deux guerres mondiales, pour le Canada anglais, représentent le développement du nationalisme économique, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Même si ce dernier n'est pas le nationalisme à l'étude, il est important de comprendre l'influence qu'il a eu sur la construction et l'évolution du nationalisme qui nous intéresse et nous permet de qualifier le Canada anglais de nation. Ainsi, le nationalisme canadien-anglais de l'après-guerre, marqué grandement par la Grande-Bretagne, se transforme avec l'influence grandissante des États-Unis en Amérique du Nord. Grant croyait au départ que le Canada, même si celui-ci partageait la même langue et la même culture générale que son voisin du sud, devait conserver son indépendance pour protéger son style de vie. En effet, contrairement aux États-Unis, dont la société est basée sur le principe de la liberté de l'individu, le Canada, tout comme la tradition britannique, mise sur un compromis entre la liberté et l'ordre.

Pourtant, malgré cette différence, les politiques libérales d'après la Deuxième Guerre mondiale tendent vers l'intégration totale du Canada vers les États-Unis. Le gouvernement joue simplement un rôle de supervision en ce qui touche les politiques économiques. Le Canada n'est pas un pays totalement indépendant par rapport aux États-Unis, contrairement à ce que pense la population. Les libéraux ont donc échoué dans la tentative de rendre le Canada complètement souverain (nous pouvons en voir les conséquences encore aujourd'hui puisque la majorité de nos décisions sont prises en considérant le choix et les intérêts des États-Unis) et ils n'ont pas réussi à comprendre les Canadiens de langue anglaise :

If the nation were to survive, it had to be anchored in both English and French-speaking Canada, and a *modus vivendi* had to be established between the two. The liberals failed to recognize that the real danger to nationalism lay in the incipient continentalism of English-speaking society, rather than in any Quebec separatism. (Grant 2000, 55)

Maintenant, nous pouvons nous questionner sur la place qu'occupe l'identité canadienne-anglaise et pourquoi il est important de vouloir la protéger. D'abord, des gens croient qu'elle est distincte des autres identités nationales et pour que cette dernière soit unique, il faut qu'elle ne puisse être reconnue ailleurs sur la Terre : « if something is unique to Canada then it must exist nowhere else on the planet ; if something is not unique, then its existence in Canada seems to be of no importance for the national identity » (Angus 1998, 107).

Il est possible de remarquer, comme c'est le cas au Canada, des régions qui se regroupent sur la base de certains besoins spécifiques. Cela ne doit tout simplement pas conduire à la décomposition du pays. L'existence d'une certaine force

d'identification avec le gouvernement central est essentielle au maintien de la nation canadienne-anglaise, de même qu'une identification aux droits individuels que la Charte propose depuis 1982. En somme, il est préférable de retrouver un équilibre entre les particularités et l'universalité.

Les sociétés modernes sont principalement construites à partir d'une distinction entre la société civile et l'État. D'après Angus, la société civile regroupe les associations et les mouvements où les décisions sont prises par des individus selon des intérêts particuliers. L'État, quant à lui, s'occupe d'adopter des politiques concernant l'ensemble de la collectivité pour répondre aux besoins des citoyens. Nous pouvons constater que les intérêts et les besoins de l'État et de la société civile peuvent entrer en conflit puisqu'ils ne sont pas nécessairement liés aux mêmes questions sociales. Cette situation limite la marge de manœuvre dont dispose l'État au sens où les droits individuels peuvent être considérés, par la société civile, plus importants que les droits collectifs.

Nous venons de terminer l'étude de la construction du nationalisme économique à l'aide des propos de Angus et de Grant. Maintenant, nous devons nous concentrer sur le concept de multiculturalisme puisqu'il ajoute un élément de complexité par rapport à la compréhension de l'identité du Canada anglais. En effet, ce dernier partage le territoire canadien avec d'autres communautés culturelles et nationales. Dans cette perspective, Angus et Will Kymlicka nous seront utiles pour définir l'impact du multiculturalisme à l'intérieur du Canada.

Le multiculturalisme

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, beaucoup de libéraux ont axé leurs politiques sur le renforcement des droits individuels au détriment des droits collectifs. Cette perspective permet de comprendre l'émergence du concept de multiculturalisme au Canada. En effet, les citoyens veulent qu'on protège certains aspects entourant la question de l'identité. Le multiculturalisme propose le développement et le maintien de l'identité ethnique à l'intérieur de la société civile et demande à l'État de lui donner les moyens pour y parvenir : « multiculturalism is about the retention and development of ethnic identity in civil society and asks from the state the necessary means towards this end » (Angus 1998, 137). Le Canada multiculturel a eu un impact sur l'emploi et la signification du terme, ce qui a augmenté son utilisation dans d'autres pays.

D'après l'auteur, il existe plusieurs sens au concept de multiculturalisme :

It may be employed to describe a *sociological fact* in the sense that, as a result of immigration, the population is composed of a multitude of diverse ethnic groups. It may be used to refer to *government policy*, particularly the federal Multiculturalism Act of 1988, but also the various provincial acts and federal and provincial policies. In addition, it may be applied to a *social ideal* that expresses how English Canada ought to conduct itself. (Angus 1998, 139)

Angus préfère utiliser la dernière définition puisqu'elle privilégie l'interaction sociale et qu'elle révèle l'identité particulière du Canada anglais, car ce dernier se compose d'une pluralité d'ethnicités regroupées sous une même entité politique. Les autres manières de décrire le multiculturalisme font fausse route puisqu'elles le réduisent soit à la culture du peuple, à l'ethnicité ou encore à de la communication entre les cultures. Ces trois définitions empêchent également de voir la formation du multiculturalisme à l'intérieur de populations composées d'une pluralité de sous-cultures.

Toujours selon Angus, le multiculturalisme s'est développé au Canada anglais grâce à trois situations intimement liées entre elles : la relation entre la colonie anglaise et l'empire britannique, l'immigration et la naissance de cette communauté nationale sans révolution (Angus 1998, 140-3). Au départ, le Canada, en tant que colonie de la Grande-Bretagne, ne connaissait pas les difficultés entourant la question de l'identité. Ce n'est qu'au début des années 1960 que les Québécois revendiquent des droits pour la protection de leur culture et de leur histoire. (Nous ne nions pas l'apport de Canadiens français comme Papineau, Lafontaine ou Parent, mais nous pouvons interpréter leurs revendications non comme une remise en question du pouvoir détenu par certains Canadiens de langue anglaise, mais bien comme une volonté de s'affranchir de la domination britannique au Canada en obtenant la responsabilité ministérielle.) Jusqu'à ce moment, les Canadiens de langue anglaise étaient majoritaires à s'occuper des affaires économiques et sociales, ils ont donc fait face à des demandes provenant d'un groupe culturel. C'est d'ailleurs dans cette optique que les concepts de bilinguisme et de biculturalisme furent débattus en Commission d'enquête en 1963. Ensuite, le phénomène de l'immigration, plus important lors d'événements majeurs sur la scène internationale, complexifie le développement d'une culture commune anglaise. Finalement, la naissance du Canada anglais s'est amorcée assez lentement puisqu'on ne peut parler de révolution, ce qui fait que les Canadiens anglais ne peuvent se référer à des mythes ou à des histoires anciennes qui rapportent des événements expliquant certaines habitudes ou façon de vivre en communauté. Ces trois axes : l'après colonialisme, l'immigration et une situation de nationalité faible, constituent les conditions historiques d'émergence des politiques de multiculturalisme au Canada anglais :

These three axes of (post-) colonialism, immigration, and a weak concept of nationhood constitute both the historical conditions of emergence for the politics of multiculturalism in English Canada and the social framework that multiculturalism as a social ideal regards as salient. (Angus 1998, 143)

Un concept comme le multiculturalisme, en tant qu'idéal social, définit la pluralité des cultures comme un élément important d'une identité nationale partagée (Angus 1998, 144). Il faut également percevoir le multiculturalisme comme une façon de comprendre les autres et de trouver les similitudes entre les cultures dans le but d'amener un respect mutuel.

Le concept de multiculturalisme peut soulever quelques confusions qui ont trait aux nationalismes ethnique et civique. D'après Michael Ignatieff, il est préférable de s'employer à développer un nationalisme civique puisque le nationalisme ethnique est trop souvent associé à des mouvements extrémistes dont leur objectif est la disparition des autres communautés culturelles (Angus 1998, 147). Pourtant, ces deux types de nationalisme n'arrivent pas nécessairement à composer avec l'essence et les complexités du multiculturalisme. Par exemple, le nationalisme civique garantit une protection des droits individuels indépendamment de l'origine des individus. Toutefois, rien n'existe pour assurer la survie des sous-cultures : « Civic nationalism cannot adequately address the issues of ethno-cultural belonging, whose worst turn it names but does not explain. » (Angus 1998, 148) Le nationalisme ethnique, quant à lui, privilégie exclusivement l'affirmation et la divulgation de la culture dominante de la société. Pour ces raisons, ni le nationalisme civique ni le nationalisme ethnique ne peuvent exprimer parfaitement l'idéal social du multiculturalisme puisque ce dernier n'élimine pas les différences entre les communautés sociologiques et ne les met pas au premier plan :

Multiculturalism as a social ideal is thus distinct from both ethnic nationalism and civic nationalism. It neither eliminates differences from within public life (like civic nationalism) nor places them outside (like ethnic nationalism), but rather transforms the relationship of inside and outside. The “outside” is brought in and, through its civic expression, thereby loses the demonized character that leads to ethnic violence. (Angus 1998, 149)

Dans un même ordre d'idées, le multiculturalisme, en tant que concept assez récent, a été développé par Will Kymlicka, dans ses livres *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights* et *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, qui croit donc que le Canada est un pays composé de plusieurs cultures nationales. Pour Kymlicka, le concept de culture est étroitement lié à celui de nation de même qu'à celui de peuple : « just as societal cultures are almost invariably national cultures, so nations are almost invariably societal cultures. » (Kymlicka 1995, 80). De cette manière, la définition que donne Kymlicka du concept de culture affirme que celle-ci fournit à ses membres un certain style de vie :

a culture which provides its members with meaningful ways of life across the full range of human activities, including social, educational, religious, recreational, and economic life, encompassing both public and private spheres. These cultures tend to be territorially concentrated, and based on a shared language. (Kymlicka 1995, 76)

Cette définition se rapproche de celle que nous avons formulée pour la nation : la langue, le territoire et le partage de valeurs communes sont des caractéristiques importantes dans la consolidation d'une conscience nationale. Nous pouvons aller plus loin en stipulant que la nation et la culture sociétale peuvent être employées comme des synonymes plus facilement. Pour cette raison, il est alors impossible de comparer les communautés culturelles avec les minorités nationales ou bien les

groupes d'immigrants. En effet, ces derniers ne vont pas nécessairement développer un sens d'appartenance au territoire et ils ne partagent pas non plus les mêmes valeurs.

D'après Kymlicka, la communauté culturelle peut, tout comme la nation, disparaître si les moyens pour la protéger ne sont pas pris. Aussi, l'adhésion à la culture sociétale est très importante pour deux raisons. D'abord, elle ouvre les portes de l'imagination en ce qui touche les options qui s'offrent à la communauté culturelle, en ce sens qu'elle va décider de ces possibilités de réalisation. Ensuite, l'adhésion décrit en quelque sorte comment les individus qui la composent vont se définir, l'identification personnelle se fait à partir du comportement et de la vision qu'ont les autres de nous-même. « Cultural membership provides us with an intelligible context of choice, and a secure sense of identity and belonging, that we call upon in confronting questions about personal values and projects. » (Kymlicka 1995, 105)

Il est certain que les politiques adoptées par le gouvernement peuvent favoriser ou non l'existence de certaines communautés culturelles, comme c'est le cas d'ailleurs pour les nations composant un pays multinational. Cependant, selon Kymlicka, seule la communauté culturelle peut décider si elle veut se maintenir comme telle ou non. La décision ne revient pas aux autres communautés, pas plus qu'au gouvernement en place. Nous pourrions alors dire que l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, en 1982 par le gouvernement fédéral, empêche d'une certaine façon la nation québécoise, tout comme la nation canadienne-anglaise, d'atteindre leur épanouissement complet. En effet, étant donné que la Charte favorise davantage les droits des individus plutôt que ceux des collectivités, nous pouvons affirmer que celle-ci privilégie une culture en particulier qui est celle du Canada anglais, et que les autres sont donc désavantagées : « Un des objectifs de la Charte, c'était de diminuer le sens

d'appartenance régionale, territoriale, des membres de ces groupes, et de promouvoir chez eux une identification sans médiation avec la communauté nationale canadienne dans son ensemble. » (Laforest 1992, 188) Il ne faut pas oublier que les Canadiens anglais s'identifient à la nation canadienne, même si celle-ci n'est pas vraiment réelle. Comme le soutient Kymlicka : « in a multinational state, decisions on boundaries and the division of powers are inevitably decisions about which national group will have the ability to use which state powers to sustain its culture. » (Kymlicka 1995, 112) Ainsi, dans l'éventualité que le Canada s'affirme comme un État multinational, il sera important que les frontières et la division des pouvoirs soient bien décrites dans la prochaine Constitution, comme c'est le cas présentement.

Les groupes ethniques (communautés culturelles) ou nationaux peuvent avoir recours à deux types de demandes pour protéger leur culture. Il est important, toutefois, de spécifier que les groupes ethniques ne sont pas des nations, même s'ils participent aux institutions politiques de la culture dominante. Ils font partie de différentes associations qui manifestent une appartenance à leur mode de vie familial et culturel. D'abord, les groupes ethniques et nationaux peuvent demander que des protections leurs soient accordées envers la plus grande communauté nationale sans imposer de restrictions sur leurs propres membres. Ils peuvent aussi obtenir des pouvoirs spécifiques pour leurs membres sans toutefois qu'il y ait de protection à l'extérieur de leur groupe respectif. Ils peuvent également réclamer les deux types de revendications (Kymlicka 1995, 37).

En ce qui concerne les protections externes, il existe trois possibilités : premièrement, des droits de la part des institutions politiques centrales ; deuxièmement, des pouvoirs réservés exclusivement aux communautés ethniques

minoritaires et enfin, la protection de certaines cultures ou religions qui ne sont pas reconnues dans la société en général. Ainsi, il est plus facile de protéger les nations qui composent la grande communauté civique des décisions économiques et politiques prises par celle-ci. Kymlicka privilégie des protections externes pour la communauté nationale plutôt que des restrictions internes : « In short, self-government requires, not a general decentralization of power, but the explicit recognition of national groups, through such things as language rights, land claims, an asymmetric distribution of powers, and the redrawing of political boundaries. » (Kymlicka 1995, 71)

Nous croyons, tout comme Kymlicka, que la reconnaissance est un élément essentiel pour une nation ou encore une communauté culturelle si elle se sent brimée dans sa liberté. Autrement dit, l'État, dans lequel elle évolue, doit prendre les mesures nécessaires pour que celle-ci puisse continuer à affirmer sa différence sans nuire à l'identité des autres communautés culturelles :

Government decisions on languages, internal boundaries, public holidays, and state symbols unavoidably involve recognizing, accommodating, and supporting the needs and identities of particular ethnic and national groups. Nor is there any reason to regret this fact. There is no reason to regret the existence of official languages and public holidays, and no one gains by creating unnecessary conflicts between government regulations and religious beliefs. The only question is how to ensure that these unavoidable forms of support for particular ethnic and national groups are provided – that is, how to ensure that they do not privilege some groups and disadvantage others. In so far as existing policies support the language, culture, and identity of dominant nations and ethnic groups, there is an argument of equality for ensuring that some attempts are made to provide similar support for minority groups, through self-government and polyethnic rights. (Kymlicka 1995, 115)

Nous sommes d'accord avec Kymlicka lorsqu'il affirme que certains droits doivent être inscrits dans la constitution du pays pour que l'adhésion à la communauté culturelle soit reconnue et protégée : « in multination states, some people's cultural

membership can only be recognized and protected by endorsing group-differentiated rights within the state.» (Kymlicka 1995, 125) Il est essentiel que l'État se reconnaisse d'abord comme un État multinational pour comprendre, accepter et agir afin de combler tous les intérêts et les besoins des diverses communautés culturelles. D'après l'auteur, au Canada, il y a trois nations qui sont les Québécois, les Autochtones et les Canadiens anglais, mais il existe aussi des communautés culturelles qui sont souvent mises de côté pour les mêmes raisons que les nations. Il est important de trouver un terrain d'entente pour répondre aux demandes de tous ces groupes puisqu'il y a trop de nations pour le nombre d'États qui existent en réalité. La solution ne réside pas en la souveraineté de chaque peuple : « in general, there are more nations in the world than possible states, and since we cannot simply wish national consciousness away, we need to find some way to keep multination states together. » (Kymlicka 1995, 186)

Les Québécois attendent toujours de recevoir une certaine forme de reconnaissance nationale de la part du gouvernement central de même que les Autochtones, même si la Charte reconnaît leur existence (voir Section 35). D'après Kymlicka, le langage de la nationalité (*language of nationhood*) est au service de ces groupes de différentes façons. D'abord, cela leur permet d'avoir une certaine réputation face aux lois internationales, ce qui peut leur donner des raisons de réclamer certains droits plus facilement ou bien d'obtenir l'indépendance complète. Ensuite, le langage de la nationalité ajoute une dimension historique aux réclamations de ces peuples faisant ressortir que les demandes actuelles ne sont pas seulement l'appropriation de pouvoirs politiques par l'élite d'aujourd'hui, mais sont reliées à une suite de luttes et de négociations qui ont défini les termes sous lesquels le groupe fut

incorporé dans le pays. De plus, le langage de la nationalité permet de faire une distinction entre les demandes des minorités nationales et celles des autres groupes (Kymlicka 1998, 131). Enfin, le langage de la nationalité aide à ce que le pouvoir des négociations entre la majorité et les minorités nationales soit plus équitable.

Kymlicka défend l'idée que le Canada se définit en fonction de plusieurs nations : « Canada's historical development has involved the federation of three distinct national groups (English, French, and Aboriginal). » (Kymlicka 1995, 12) Il est alors possible de dire que le Canada est multinational. Toutefois, pour qu'un pays multinational arrive à survivre, les membres de chaque nation le composant doivent partager un sentiment d'appartenance envers la communauté civique, dans notre cas, il s'agit du Canada. Selon Kymlicka, la majorité des Canadiens anglais, des Autochtones et des Québécois partagent en effet un attachement commun au Canada qui s'est développé à l'aide d'une histoire commune et d'une identification aux institutions et aux symboles canadiens (Kymlicka 1998, 174). L'interprétation de l'histoire commune que chaque groupe possède est ce qui les différencie et ce qui leur permet de revendiquer certains droits.

D'après Kymlicka, la première étape à franchir pour que le Canada, en tant que pays multinational, puisse avancer dans son développement, réside dans l'acceptation d'une nation canadienne-anglaise par les Canadiens anglais. Il suggère que les Canadiens anglais reconnaissent qu'ils possèdent des intérêts communs en tant que groupe linguistique spécifique, intérêts basés sur une conception pan-canadienne du nationalisme qui n'est pas partagée par les membres des minorités nationales (Kymlicka 1998, 165). Il croit qu'on ne peut pas attendre que les Canadiens anglais se reconnaissent comme tel avant de concevoir le Canada comme un pays multinational,

il faut agir maintenant : « The crucial question is how to persuade English-speaking Canadians that while their nation may encompass the country as a whole, they also have interests as a linguistic group, interests that can best be promoted through some forms of asymmetrical multinational federalism. » (Kymlicka 1998, 165) Nous allons revenir sur cet aspect dans notre dernier chapitre.

Dans un même ordre d'idées, Charles Taylor discute de la recherche de l'identité du Canada anglais dans son livre *Rapprocher les solitudes*. Il pense que le Canada, en tant qu'entité politique, ne peut s'identifier à aucun modèle existant d'État, ce qui pourrait aider à la compréhension de sa complexité et de sa propre identité. Le modèle états-unien est basé essentiellement sur le libéralisme lockien qui croit en la liberté de l'individu et en ses capacités de réalisation personnelle. Les nations européennes sont, quant à elles, normalement liées par une langue, une culture et une histoire communes, contrairement au Canada où le pays s'est construit par rapport à des éléments économiques et politiques. Nous pourrions rapprocher le Canada du modèle multilingue européen, comme la Belgique et la Suisse. Pourtant, ces derniers sont aussi des spécificités dans leur genre et le Canada leur est totalement différent. Taylor ajoute qu'« au Canada, la quête d'une identité semble en opposition avec la recherche de l'unité nationale » (Taylor 1992, 29).

Nous ne pouvons nier que notre pays est extrêmement diversifié tant sur le plan des langues que sur le plan des cultures. Même chez les anglophones, plusieurs distinctions existent entre les habitants de Terre-Neuve et ceux de la Colombie-Britannique. Le régionalisme, phénomène très présent au Canada, empêche la formation d'une unité canadienne, et démontre qu'il existe encore d'autres

communautés à l'intérieur du pays, ce qui amplifie le phénomène du multiculturalisme. Pourtant, les Canadiens anglais se préoccupent de la question de l'unité et ils savent que les diversités linguistiques et culturelles sont des atouts pour le pays sur le plan international. Ils sont pleinement conscients également que certains groupes préfèrent conjuguer leurs efforts sur leur développement respectif au détriment de l'épanouissement de l'ensemble canadien.

Pour Taylor, l'identité commune se définit par deux aspects : par la participation des citoyens au processus démocratique et par l'unification des lois. Les citoyens d'une société doivent pouvoir s'identifier à des institutions politiques où certaines réglementations servent le principe de la démocratie participative. Aussi, un sentiment d'appartenance doit être apparent dans cette collectivité. Le Canada anglais n'a pas réussi, jusqu'à maintenant, à trouver une définition de l'unité canadienne qui réunit tous les citoyens. Il est tout de même possible de trouver des points communs à tous comme l'attachement aux institutions et aux usages politiques britanniques et « le sentiment que le Canada est un havre de paix et de dignité pour chacun, qui offre des possibilités de promotion économique et qui est en principe ouvert à tous » (Taylor 1992, 121). Cependant, nous assistons à un mouvement de régionalisation partout au Canada, sauf en Ontario. Dans les cas plus importants, comme au Québec, l'accent est mis sur le gouvernement de la province et non sur le gouvernement central. Pour cette raison, il semble difficile de favoriser une centralisation des pouvoirs lorsque des régions veulent assister à une décentralisation qui répondrait davantage aux besoins de leur population. Il est vrai que cette situation est moins réelle aujourd'hui. Cependant, il existe bel et bien des différences entre les collectivités canadiennes qui entrent en contradiction, comme lorsque le gouvernement fédéral offre des subventions aux

Prairies sur le plan de l'agriculture, ou à Terre-Neuve pour la pêche, mais qu'il refuse de laisser le Québec définir son identité.

Pour notre part, nous croyons que Taylor a raison en affirmant que la centralisation au niveau du gouvernement fédéral est quelque peu irréalisable. Pour le moment, même si le gouvernement en place tente par tous les moyens de regrouper tous les pouvoirs au centre, les provinces démontrent leur désaccord et veulent que de l'argent leur soit distribué pour compenser l'insensibilité de ce dernier et leur permettre de voir à leurs propres priorités.

Conclusion

La Confédération a été instituée dans le but de servir des intérêts économiques. Toutefois, au fil du temps, différentes communautés nationales se sont développées, telles que les Québécois (qui, antérieurement, formaient la nation canadienne-française) et les Autochtones, qui veulent maintenant recevoir une certaine forme de reconnaissance de la part du gouvernement central. Nous assistons aussi à l'émergence d'une identité canadienne-anglaise qui se définit par rapport aux États-Unis, à l'aide de politiques interventionnistes et surtout en fonction de certains événements comme la Deuxième Guerre mondiale et le rapatriement de la Constitution. À l'opposé de Grant, nous croyons que les Canadiens anglais sont définitivement différents des États-Uniens en raison des affirmations précédentes.

Compte tenu de l'existence de plusieurs groupes culturels et nationaux à l'intérieur du Canada, le concept de multiculturalisme propose une façon de composer avec cette réalité. Néanmoins, le nationalisme civique, qui définit le Canada et met l'accent sur les droits individuels, empêche les groupes nationaux d'obtenir une pleine

reconnaissance de leur identité propre. Il est évident alors que le gouvernement central doit protéger ces nations en leur accordant certains droits spécifiques. D'un autre côté, il serait préférable que la conception d'un Canada uni change pour aider les Canadiens anglais à se percevoir comme une nation distincte qui fait partie d'un État multinational, et permettre une meilleure reconnaissance des autres communautés nationales.

Nous venons de terminer notre étude sur l'identité canadienne-anglaise. Il nous reste alors à aborder notre problématique de départ sous un autre angle : les Canadiens anglais forment-ils une nation et si oui comment parvenir à une compréhension de la fédération canadienne ? Nous tenterons de répondre à cette question à l'aide de notre définition des concepts de nation et de nationalisme dans le chapitre suivant.

Chapitre IV

Le Canada : un État multinational

Introduction

D'après ce que nous avons vu jusqu'à maintenant, le Canada serait composé de plusieurs communautés nationales et culturelles. La problématique réside donc dans un rapprochement et l'affirmation de chacune de celles-ci dans un État soucieux de la qualité de vie des citoyens en général. Si nous affirmons que le Canada est un État multinational, comment réussir à répondre à toutes les demandes sans risquer l'éclatement du pays ? À l'intérieur de ce chapitre, nous tenterons, dans un premier temps, de voir quelles sont les étapes à suivre pour permettre aux Canadiens anglais de se reconnaître en tant que nation distincte et, dans un deuxième temps, nous analyserons plus en profondeur le fédéralisme asymétrique, solution proposée par la plupart des penseurs anglophones afin de résoudre le conflit constitutionnel actuel. Enfin, l'approche patriotique répond à un besoin pressant pour réconcilier les diverses communautés nationales de la fédération, ce que nous tenterons de démontrer en dernière partie.

Reprenons notre définition de départ en ce qui concerne la nation. Elle s'identifie à une conscience nationale, à un territoire délimité, à une culture spécifique dont la langue fait partie, et, s'il y a lieu, à une reconnaissance de la part de l'État qui la légifère. Les Canadiens anglais possèdent-ils une conscience nationale ? Si vous demandez à des Canadiens anglais s'ils sont nationalistes, ils vous répondront que non. Pourtant, ils démontrent clairement leur appartenance au Canada anglais en arborant des drapeaux avec la feuille d'érable lors de spectacles ou bien de rassemblements quelconques ; les postes de radio de langue anglaise diffusent de la musique exclusivement anglophone (Blattberg 2003b). Il est alors

possible d'affirmer que certains Canadiens anglais sont « nationalistes » sans vraiment le savoir. Le défi est de leur expliquer et de les convaincre qu'il existe une définition différente du phénomène national. Il suffirait alors de leur montrer comment ils agissent afin qu'ils voient d'un autre œil leur comportement et qu'ils s'identifient comme faisant partie intégrale d'une nation canadienne-anglaise. L'exemple de l'amitié et de la famille élaboré dans le premier chapitre, qui stipule qu'un frère et une sœur font partie de la même famille même si un des deux ne le reconnaît pas, nous démontre bien qu'il est possible de décrire les gens par leurs habitudes de vie. Et c'est bien le cas en ce qui touche les Canadiens anglais. Leur nationalisme ne se définit pas simplement par la théorie, les pratiques et les habitudes aussi font partie des éléments qui décrivent une identité communautaire, c'est-à-dire l'affirmation d'un bien commun partagé entre les membres d'une communauté nationale, civique, régionale, etc. En fait, l'affirmation de la nation se fait aussi par les coutumes. Nous parlons alors d'auto-conscience. Ainsi, un regard rapide sur la problématique apporterait une réponse négative, mais une approche interprétative avec l'apport des penseurs que nous avons étudiés dans ce mémoire nous permet de croire que cette conscience nationale est présente, mais mal définie. La difficulté réside dans la croyance d'une appartenance à une nation canadienne et non canadienne-anglaise, c'est-à-dire que les Canadiens anglais s'identifient au Canada et ils croient essentiellement que ce dernier forme une seule communauté nationale. De cette manière, le Canada anglais est conscient de son existence, toutefois il ne décrit pas son nationalisme comme nous le voyons, il s'identifie clairement au gouvernement fédéral de par les caractéristiques de ses politiques. Évidemment, comme nous l'avons spécifié dans un chapitre précédent, les politiques interventionnistes du gouvernement central, telles que la loi C-58, le PEN, ainsi que le rapatriement de la Constitution avec l'adoption de la Charte

canadienne des droits et libertés, raffermissent la perception qu'ont les Canadiens anglais du rôle de l'État. Ce dernier s'ingère dans des compétences provinciales, au niveau de la santé et de l'éducation par exemple, afin d'implanter une vision nationale à tout le pays.

Nous devons alors modifier notre définition du concept de nation pour y mentionner que les Canadiens anglais partagent un bien commun culturel, ce qui leur permet de s'affirmer comme peuple distinct. Les Canadiens anglais s'identifient au gouvernement fédéral donc à l'État canadien, ils confondent biens nationaux et politiques. La nation canadienne-anglaise existe, mais nous suggérons qu'elle devrait s'orienter vers une conscience davantage représentative de la réalité, qui reconnaît une culture communautaire nationale canadienne-anglaise.

En ce qui touche le territoire, nous pouvons dire que la nation canadienne-anglaise s'identifie à un territoire particulier, même si ce dernier englobe toutes les communautés ethniques et nationales du pays. De plus, la culture et la langue anglaise partagée par ce peuple se transmettent par l'éducation, les Canadiens anglais possèdent des valeurs communes. Enfin, la nation canadienne-anglaise ne veut pas recevoir de reconnaissance du gouvernement puisque de toute façon elle y est rattachée exclusivement, puisqu'elle croit que le Canada est composé d'une seule nation.

Pourtant, Angus et Kymlicka démontrent bien que le Canada est composé de plusieurs communautés ethniques et nationales comme les Québécois, les Autochtones et les autres populations étrangères. Pourquoi alors les Canadiens anglais pensent-ils que le pays est formé d'une seule et même nation ?

Aussi, chaque nation ne se réclame pas nécessairement d'un État indépendant. Cependant, comme le fait remarquer Smith, nous pouvons affirmer

que l'État-nation peut constituer la dernière étape avant d'atteindre une reconnaissance complète, c'est-à-dire une autonomie absolue, ce qui semble être le cas pour la province de Québec et pour certains peuples autochtones. Et si le Canada s'obstine à refuser de reconnaître qu'il est composé de plusieurs nations, il y a peu de chance que les discussions avancent : « The only remaining hope for resolving our constitutional crisis, therefore, is to persuade English-speaking Canadians to adopt an explicitly 'multination' conception of Canadian federalism. » (Kymlicka 1998, 153) En effet, les perspectives de changements par rapport à la vision de la conception du Canada par les Canadiens anglais sont peu envisageables selon Guy Laforest et Michel Seymour¹. Ce dernier précise que les nombreux échecs constitutionnels constituent une preuve de « l'incapacité de réformer le système canadien » (Seymour 1999, 192). Cela pourrait nuire à la survie de cette communauté civique, constituée des Canadiens-anglais, des Québécois, des peuples autochtones et de nombreux immigrants. D'ailleurs, Bashevkin précise elle aussi que « a rapprochement with Quebec nationalists on jurisdictional questions is virtually impossible, at least as long as Quebec's demands are negotiated within a symmetric bargaining system that grants parallel concessions to all provincial governments. » (Bashevkin 1991, 183)

¹ Voir à ce sujet : Guy Laforest, « À droite comme à gauche, des gens ont souhaité l'émergence en Amérique septentrionale d'un pays capable de reconnaître trois communautés linguistiques et culturelles, voire même trois nations : la communauté autochtone, le Canada anglais, le Canada français ou le Québec. Dans la logique de mon analyse dans ce livre, les chances de succès d'un tel discours demeureront excessivement minces tant que le Canada demeurera empêtré dans l'esprit de 1982, tant que la *Loi constitutionnelle* adoptée il y a dix ans demeurera la base formelle et légale servant de point d'ancrage aux négociations. » dans *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, 262, et Michel Seymour, « La liste des échecs constitutionnels des trente dernières années le prouve amplement. La commission Laurendeau-Dunton, la Conférence de Victoria, la commission Pépin-Robarts, le rapatriement illégitime de la Constitution, le rejet de l'accord du lac Meech et l'échec de l'accord de Charlottetown sont autant d'événements qui ont ponctué l'histoire récente du Canada et qui trahissent, aux yeux des souverainistes, une incapacité de réformer le système canadien dans le sens des aspirations québécoises. » dans *La nation en question*, 192.

Nous l'avons mentionné plus tôt, le problème de la fédération canadienne réside dans son refus de se voir comme une fédération multinationale, comme le sont la Belgique, la Suisse, l'Inde (non sans problème) et l'ex-Yougoslavie. Pour ces États, certaines mesures particulières sont nécessaires pour assurer une harmonie entre le gouvernement central et les différentes nationalités : « At a minimum, therefore, multinational federations must make particular efforts to ensure that the interests of the federation and of its different national components are in harmony. » (Resnick 1994, 10) Par conséquent, il doit y avoir une certaine reconnaissance de la part de toutes les parties à l'intérieur de la fédération canadienne. D'après Resnick, la majorité des citoyens d'origine anglaise croient que l'entente signée en 1867 provient d'un consentement de la part de toutes les colonies, ce qui est un malentendu : « They see Confederation as the result of free choice among the British North American colonies, and view Quebec as having had ample opportunity to develop freely ever since. » (Resnick 1994, 16) D'un autre côté, les Canadiens français voient l'événement d'un autre œil : certains épisodes, tels que les rébellions de 1837-1838 et les deux conscriptions, démontrent effectivement le contraire :

There is an act of coercion that marks the joining of Quebec to Canada, namely, the British conquest of New France. There was the suppression of the rebellion of 1837-38. There was something less than free and frank popular approval of Confederation in 1867 – it was never submitted to the population as such. There was permanent minority status for Quebec at the federal level – as was brought home clearly enough with the introduction of conscription during two world wars. Such views colour the history texts in Quebec and the self-perceptions of Quebec nationalists. (Resnick 1994, 16-7)

L'importance de la reconnaissance de soi et des autres

Est-ce que nous devons tout simplement en venir à la conclusion que le Canada doit disparaître comme le suggérait George Grant, ou bien pouvons-nous

envisager une autre solution ? Nous pensons qu'il existe d'autres alternatives et qu'il serait intéressant de les voir une par une. Nous croyons donc qu'il est encore possible d'imaginer des arrangements constitutionnels qui rapprocheraient les différents peuples formant la fédération canadienne. Toutefois, il y a deux étapes importantes à franchir avant de pouvoir penser à réformer la fédération canadienne.

En effet, comme le mentionnent Resnick et Kymlicka, les anglophones du pays peuvent vivre en anglais et exprimer leur identité culturelle, tout en faisant la promotion de leurs intérêts : « pan-Canadian nationalism is *de facto* a vehicle for promoting the interests of English-speaking Canadians. » (Kymlicka 1998, 158) Ils ne perçoivent pas la même pression que les autres communautés culturelles, qui elles peuvent vivre dans leur langue, mais doivent constamment défendre leur identité culturelle. D'après Taylor, les Canadiens anglais se définissent en fonction de la nation états-unienne, ils considèrent que leur société est moins violente et plus tolérante des différences, de même que la société canadienne est davantage tournée vers les droits collectifs, même si l'aspect individuel est très présent (Taylor 1992, 184-5). C'est pour cette raison d'ailleurs que le Canada anglais ne ressent pas le besoin de se définir comme une nation sociologique même s'il ne possède pas les mêmes intérêts que les autres minorités culturelles et nationales. Lorsque les Canadiens anglais auront pris conscience de ces différences, ils pourront alors envisager la possibilité de reconnaître que le Canada est composé de plusieurs nations, ou du moins de diverses communautés culturelles. Mais ils doivent tout d'abord se voir comme une communauté distincte pour ensuite comprendre la composition du Canada au sens large.

Se reconnaître soi-même est une étape importante avant de pouvoir penser à identifier les autres, le même processus s'applique par rapport aux groupes comme les communautés culturelles et les nations. De plus, la reconnaissance de l'autre

est essentielle au développement de l'identité personnelle : « Ce qui est nouveau, c'est donc que l'exigence de reconnaissance est à présent explicite. Et elle a été rendue telle, [...], par la diffusion de l'idée selon laquelle nous sommes formés par la reconnaissance. » (Taylor 1994, 88) Par la suite, la communauté nationale qui s'affirme peut plus facilement reconnaître les autres groupes culturels et ethniques. De cette manière, lorsque le Canada anglais se verra comme un peuple spécifique à l'intérieur de la fédération canadienne, il lui sera alors possible d'identifier les autres groupes de la communauté civique et de prendre action pour répondre aux besoins de chacun.

La reconnaissance des autres nations est essentielle au fonctionnement de tous les États multinationaux : « La reconnaissance mutuelle entre les groupes est devenue un élément essentiel de la politique moderne à cause de la nature même de la société contemporaine. » (Taylor 1992, 218) Ainsi, il faut absolument que les Canadiens anglais reconnaissent les nations québécoise et autochtones dans le but d'assurer la survie de la fédération canadienne. Et ce n'est pas la Charte canadienne des droits et libertés qui peut apporter une satisfaction aux minorités nationales puisque ces dernières veulent qu'on reconnaisse qu'elles sont des sociétés historiques et la Charte répond seulement aux aspirations de certains groupes ou associations. Kenneth McRoberts propose une stratégie de rechange améliorée qui existait à l'époque : « Elle était fondée sur la reconnaissance à la fois de la dualité, comprise comme le rapport entre des sociétés, et de l'importance centrale du Québec pour la société francophone. » (McRoberts 1999, 345) Cette démarche n'est pas complète puisqu'elle ne fait pas mention des droits des peuples autochtones. Néanmoins, il s'agit ici de saisir la deuxième étape de la démarche : la reconnaissance des autres peuples canadiens, et celle-ci s'appuie sur le principe

que la langue devient l'expression d'une collectivité et qu'ainsi il est important de prendre les moyens pour la conserver.

Enfin, après avoir franchi ces deux étapes qui ne sont pas nécessairement faciles à compléter, nous pouvons envisager des solutions de rechange pour le renouvellement de la fédération canadienne. Beaucoup de possibilités existent, mais elles ne sont pas toutes réalisables dans le cadre qui nous intéresse, par exemple la décentralisation des pouvoirs, le fédéralisme asymétrique, une vraie confédération – association d'États qui demeurent souverains et où l'organe central est subordonné aux États membres – ou encore un État pour chaque nation existante. La décentralisation des pouvoirs va affaiblir la cohésion du Canada et va ouvrir la porte à la balkanisation des identités en plus de rendre le Québec insatisfait. Si toutes les provinces obtiennent les mêmes pouvoirs, nous ne pourrions pas le qualifier de société distincte. L'établissement d'une vraie confédération, le démantèlement complet de la fédération pour donner naissance à plusieurs États-nations ou bien la souveraineté du Québec nous semblent des scénarios extrêmes et applicables seulement si les Canadiens anglais restent sur leur position. Pour cette raison, ces scénarios ne seront pas étudiés dans le présent ouvrage. Finalement, le fédéralisme asymétrique s'avère une solution envisageable, privilégiée d'ailleurs par Philip Resnick, Will Kymlicka et Charles Taylor.

Le fédéralisme asymétrique et la place du Québec

Pour commencer, Taylor suggère de renouveler le système fédéral face à l'insatisfaction des Québécois et des peuples autochtones vis-à-vis le modèle actuel. Il propose trois solutions de rechange : d'abord, le Canada anglais s'oriente vers un État unitaire ou bien vers une fédération en s'associant au Québec d'une

manière ou d'une autre; ensuite, le Canada anglais se restructure en trois ou quatre gouvernements régionaux tenant compte de leurs spécificités, enfin, il reste un État constitué par neuf provinces. Mais Taylor pense que le Québec devrait tout simplement décider des compétences qu'il veut exercer et à partir de ces propositions, le reste du Canada pourrait déterminer des arrangements envisageables. Le fédéralisme asymétrique se révèle alors une option souhaitable pour le Québec et pour le Canada anglais. En effet, ce dernier pourra orienter ses pouvoirs comme il l'entend : « [il] pourrait ainsi évoluer vers une plus grande décentralisation ou vers une centralisation accrue selon son gré et les besoins de l'époque. » (Taylor 1992, 171) Le problème majeur, pour atteindre un système aussi flexible, réside dans l'acceptation des Canadiens anglais de donner au Québec un statut particulier. Pourtant, le Canada agit déjà comme un État asymétrique puisque le Québec possède une grande marge de manœuvre dans certains domaines tels que les impôts, le régime de retraite et l'immigration. Au fond, il faut que les faits soient inscrits dans la Constitution pour que la pratique et la théorie concordent. Taylor favorise un État fédéral avec trois ou quatre régions puisqu'il ne croit pas que l'asymétrie soit insurmontable : « L'expérience même du Canada démontre le contraire. » (Taylor 1992, 173)

Kymlicka s'entend avec Taylor lorsque celui-ci stipule que les Canadiens anglais refusent de voir le Canada comme un État multinational. Pour eux, le Canada regroupe les Canadiens anglais, les Québécois et les Autochtones peu importe leurs croyances, leur langue et leur origine, même si elles doivent être respectées. C'est la même pensée qui prévaut lorsque nous parlons des pouvoirs des provinces : « English-speaking Canadians favour an identical status for all provinces because they think this is what the moral principle of equality requires, and they reject any multination conception of Canada because they think it is

inconsistent with this principle. » (Kymlicka 1998, 142) Les Canadiens anglais rejettent donc le fédéralisme asymétrique puisque ce dernier viole l'égalité qui concerne la nationalité commune (*the common nationality*) et non pas parce qu'il viole l'idée d'égalité en général. Que les gens soient pour ou contre le fédéralisme asymétrique, ils emploient des arguments similaires : cela aura pour effet de donner plus ou moins de droits aux Québécois contrairement aux autres Canadiens. Pourtant, l'explication réside essentiellement dans le statut qu'obtiendrait le Québec face aux autres provinces canadiennes qui réduirait la force d'une nationalité canadienne uniforme. Un autre problème se situe par rapport aux définitions divergentes que possèdent les Canadiens anglais et les Québécois face au concept de fédération :

For national minorities like the Québécois, federalism implies, first and foremost, a federation of *peoples*, and decisions regarding the powers of federal subunits should recognize and affirm the equal status of the founding peoples. On this view, to grant equal powers to region-based units and nationality-based units is in effect to deny equality to the minority nation, by reducing its status to that of a regional division within the majority nation. By contrast, for English-speaking Canadians federalism implies above all a federation of *territorial units*, and decisions regarding the division of powers should affirm and reflect the equality of the constituent units. On this view, to grant unequal powers to nationality-based units is to treat some of the federated units as less important than others. (Kymlicka 1998, 143)

L'impasse réside donc à ce niveau : il serait préférable que les Canadiens anglais acceptent le Canada comme un État multinational et la possibilité d'appliquer le fédéralisme asymétrique comme système fédéral.

Selon Resnick, le fédéralisme asymétrique modifierait le traitement du Québec et des peuples autochtones de même que du Canada anglais puisque le principe inhérent à l'asymétrie consiste en la réciprocité. Ainsi, le Québec obtiendrait les pouvoirs qu'il désire pour assurer la continuité de la culture québécoise. Les principaux avantages du fédéralisme asymétrique sont de trois

ordres. Le premier assure une reconnaissance des Québécois et des peuples autochtones comme des nations à l'intérieur du Canada, ce qui leur permet de décider du degré d'autonomie qu'ils désirent obtenir. Le second argument donne aux Canadiens anglais le contrôle en ce qui concerne l'arrangement fédéral-provincial qu'ils préfèrent, ce qui pourrait également augmenter la cohésion interne de leur culture proprement canadienne-anglaise. Enfin, le dernier argument stipule que cela enlève toute apparence que le Québec a eu tout ce qu'il espérait.

Les désavantages du fédéralisme asymétrique comportent deux éléments. D'abord, pour les Canadiens anglais, le fédéralisme asymétrique peut reconnaître les différences et engoutir l'idée d'un Canada uni. D'un autre côté, il se peut que les coûts soient élevés pour les Québécois et les Autochtones si les transferts n'existent plus. Nous croyons pourtant que ces conséquences sont inévitables et justifiées puisqu'elles signifieraient que tous les Canadiens s'entendent sur le fait que le Canada est un pays multinational et que les Canadiens anglais reconnaissent qu'ils font partie d'une nation qui est différente des autres communautés nationales qu'ils côtoient de même que l'existence de ces dernières.

Le patriotisme comme approche de réconciliation

Comment en arriver jusque là ? Tous les Canadiens, peu importe leur appartenance respective, doivent d'abord pouvoir se reconnaître à travers le style de vie qui leur est proposé par le gouvernement central. Selon Charles Blattberg, il existe en fait deux types de règles auxquelles peuvent s'identifier les citoyens d'un pays : les règles régulatrices et les règles expressives. Les premières se réfèrent aux politiques adoptées par les différents gouvernements au pouvoir, de même qu'à la Constitution et à la Charte canadienne des droits et libertés. Il ne s'agit pas d'habitudes ou de façon d'être que les citoyens adoptent facilement, sans se poser

de questions, nous pourrions dire plutôt que la population a l'obligation d'agir de telle ou telle façon. Les secondes sont particulièrement ancrées dans les valeurs communes, et tous les citoyens les suivent sans se poser de questions : il s'agit de règles que nous comprenons et qui expriment notre identité. Le Canada est davantage composé de règles régulatrices, ce qui a pour effet de minimiser la force d'appartenance des individus vis-à-vis de la fédération canadienne. Il faudrait davantage de règles expressives pour réussir à regrouper tous les Canadiens sous une même identité de citoyen.

Blattberg est d'avis que les approches monarchique et polyarchique, contrairement à l'approche patriotique, favorisent l'établissement de règles régulatrices (Blattberg 2000 ; 2003a). En effet, en cas de conflit, les monarchistes font appel à l'autorité souveraine sous forme de plaidoyer qui n'est pas une vraie forme de dialogue. Tandis que les polyarchistes négocient soit de mauvaise foi (la *Realpolitik*) ou de bonne foi (les pluralistes), mais ils ne veulent pas comprendre les intérêts de l'autre et ils se battent pour que leur vision soit prédominante. L'approche patriotique est la seule qui privilégie la conversation politique. Blattberg parle d'une compréhension mutuelle entre les acteurs afin que ceux-ci puissent trouver une façon de se rapprocher : « When conversing, interlocutors try really to *learn* from each other, to reach an understanding that allows them to share an interpretation of what they are talking about truly means or requires [...]. » (Blattberg 2003a, 28)

Les événements des dernières années ont démontré que les approches monarchique et polyarchique ne fonctionnaient pas pour concilier les nombreux intérêts des diverses communautés culturelles et politiques canadiennes. Nous pouvons citer en exemples le rapatriement de la Constitution avec l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, l'échec de l'accord du lac Meech et celui

de Charlottetown. Ainsi, le patriotisme peut s'avérer utile si nous voulons faire avancer le conflit constitutionnel à l'aide d'une approche peu employée, où tous les acteurs en jeu auraient le droit de s'exprimer et d'être reconnus à part entière dans le processus décisionnel. Même si les Canadiens anglais, les Québécois et les Autochtones participent normalement aux négociations, celles-ci sont néanmoins insatisfaisantes pour les groupes concernés. Il pourrait s'avérer avantageux que ceux-ci deviennent plus ouverts face à l'utilisation de la conversation et qu'ils pratiquent l'approche patriotique.

Conclusion

Les Canadiens anglais se reconnaissent comme un peuple distinct, mais pas de la même manière que nous l'entendons puisque nous affirmons qu'ils partagent bien une culture commune nationale et non politique. En effet, ils pensent que le Canada en entier représente les intérêts de toutes les communautés culturelles étant donné que le pays ne regroupe qu'une seule communauté civique et nationale. Pourtant, ils sont les seuls à s'identifier au gouvernement fédéral et à la plupart de ses politiques, contrairement aux autres communautés nationales telles que les Québécois et les Autochtones. Il est alors dans notre intérêt à tous que les Canadiens anglais acceptent une vision multinationale du Canada si ce dernier reste comme tel sur le plan de la structure politique, faute de quoi il risque d'y avoir toujours des communautés ethniques ou nationales insatisfaites. La reconnaissance de leur propre identité de même que des autres nations composant la fédération canadienne est donc essentielle à la survie de cette dernière.

Lorsque les Canadiens anglais reconnaîtront que le Canada se compose de plusieurs peuples, nous pourrons envisager une restructuration du pays en entier. Nous avons proposé une fédération asymétrique puisque cette solution apparaît la

plus propice pour la conciliation des multiples intérêts des diverses communautés nationales. Le Québec et les Autochtones décideront dorénavant des pouvoirs qui sont sous leur juridiction, et les Canadiens anglais garderont le contrôle sur l'arrangement fédéral-provincial qu'ils désirent.

Par ailleurs, l'approche patriotique est la plus appropriée pour faire en sorte que le réaménagement de la fédération se fasse dans un environnement de respect mutuel puisqu'elle privilégie une écoute et une compréhension des intérêts de toutes les parties.

Conclusion

Dans notre recherche, nous avons élaboré une définition du concept de nation dans le but de savoir si le peuple canadien-anglais forme une nationalité particulière au sein de la fédération canadienne. Nous avons utilisé une démarche de type descriptif où il est possible, à n'importe quel moment dans le processus d'analyse, de modifier notre conception de la nation. Elle permet alors une meilleure compréhension du phénomène à l'étude et donne une définition adaptée à la réalité. Nous devons trouver les critères essentiels, mais non suffisants, à l'élaboration de notre définition.

Le concept de nation n'est pas facile à définir. Cependant, nous croyons qu'il s'élabore en partie par rapport à quatre éléments essentiels qui sont : une conscience communautaire nationale, un territoire défini, des pratiques culturelles communes dont la langue fait partie et une reconnaissance de la part du gouvernement central des peuples en question. La conscience nationale se reconnaît par une croyance que les individus appartiennent tous à la même collectivité et lui sont fidèles, c'est donc l'imaginaire collectif de la société. De plus, lorsque nous pouvons affirmer que les individus d'une même nation agissent de la même façon, comme nous l'avons démontré en ce qui concerne les Canadiens anglais, nous pouvons dire qu'il existe un certain patriotisme. Les pratiques culturelles et la langue viennent ici différencier les nations entre elles, car les mœurs et le dialecte définissent explicitement les sociétés dans leur plus simple expression. Comme le mentionne Anderson, la langue est essentielle au développement et à l'expansion de la conscience nationale. Les coutumes et les habitudes permettent également une identification particulière à la communauté. Le territoire, quant à lui, est primordial d'autant plus qu'il délimite les frontières de

la nation en question. Enfin, la reconnaissance que recherche chaque nation se veut une première finalité à l'accomplissement de celle-ci. Elle s'avère indispensable lorsque la communauté culturelle ou nationale est subordonnée à une entité politique plus grande.

En ce qui concerne la nation canadienne-anglaise, la conscience nationale s'applique d'une façon différente puisque celle-ci n'est pas orientée exclusivement vers les Canadiens anglais. Ces derniers confondent la culture politique avec la culture nationale. En effet, ils s'identifient au gouvernement fédéral et croient que cette relation correspond à la nationalité, mais elle concerne plus exactement l'identité politique. L'identité des Canadiens anglais comporte un autre élément qui se rapporte davantage à la conscience nationale étant donné qu'ils possèdent un comportement similaire lors d'événements particuliers. En effet, comme nous l'avons constaté dans notre mémoire, les gens peuvent rejeter l'idée qu'ils font partie d'une même famille, mais il reste qu'en leur démontrant que leurs actions sont semblables, il est possible de les convaincre qu'ils sont des frères et des sœurs et qu'ils sont des membres d'une grande famille nationale : le Canada anglais. Il faut souligner ici la difficulté que nous avons de décrire correctement dans quel sens ils possèdent une conscience nationale.

Même si nous affirmons que la concrétisation du nationalisme canadien-anglais s'est fait au début des années 1960, sous l'influence des États-Unis et de la Révolution tranquille du Québec, certains faits historiques et traits distinctifs peuvent nous aider à caractériser comme nation le Canada anglais. Tout d'abord, Philip Resnick met l'accent sur les politiques économiques, surtout après la Deuxième Guerre mondiale, qui permettent une centralisation accrue du pouvoir à Ottawa. Il y avait toujours des Canadiens qui refusaient de s'unir économiquement avec les États-Unis de façon totale, ils croyaient en un Canada indépendant surtout

sur le plan culturel. Ce nationalisme de type économique ne définit pas complètement les Canadiens anglais à l'heure actuelle. Des politiques telles que la loi C-58 et le PEN ont évidemment accentué l'importance de la culture au Canada anglais. L'adoption de la Déclaration des Droits en 1960, du drapeau canadien en 1965 et de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 viennent exclusivement renforcer l'identité canadienne-anglaise par rapport aux normes et aux valeurs de la société en général. Par exemple, les Canadiens anglais croient énormément en la liberté individuelle d'agir et de penser, c'est donc dire que l'individu prime sur la collectivité.

Un aspect important caractérisant le peuple canadien-anglais est l'établissement de l'État avant le développement d'une conscience quelconque. En 1867, l'introduction de la Constitution du Canada n'est pas venue d'une volonté d'un groupe en particulier, ce sont plutôt des intérêts économiques qui ont poussé les francophones et les anglophones de l'époque à s'unir. Ce n'est que plus tard qu'une certaine forme d'identité est apparue, ce qui est totalement l'inverse pour les nations autochtones et québécoise pour qui la nation a favorisé l'émergence d'une forme de gouvernement dans le but de protéger la culture de ces peuples.

Il faut aussi faire la distinction entre la communauté civique qui regroupe tous les citoyens canadiens, peu importent leurs caractéristiques propres, et la communauté nationale qui est seulement composée par les gens qui partagent une conscience nationale commune. Ainsi, le Canada anglais forme une communauté nationale au même titre que les Québécois et les Autochtones, tandis que le Canada est composé de tous les citoyens qui habitent dans les limites du territoire et caractérisé par une combinaison entre les idéologies conservatrice, libérale et socialiste. La centralisation des pouvoirs au sein d'un groupe restreint de personnes, les mesures sociales et les notions d'égalité et de liberté représentent des

éléments provenant de diverses influences. Par ailleurs, nous retrouvons à l'intérieur de la fédération canadienne un phénomène de régionalisation : vu l'étendue du pays, certaines provinces s'allient entre elles pour que leurs intérêts communs soient respectés. Cette réalité géographique vient bousculer la conception d'un Canada uni de même que celle de la cohabitation de plusieurs nations dans la fédération.

L'identité canadienne-anglaise est constamment remise en question soit par les revendications québécoises et autochtones ou par l'importance que les États-Unis prennent quand le gouvernement fédéral adopte des politiques. À partir de tous les éléments que nous venons d'énumérer, il est possible d'affirmer que la nation canadienne-anglaise existe bel et bien, d'autant plus qu'elle ne se retrouve pas ailleurs dans le monde. Dans cette perspective, nous pensons qu'il est primordial que les Canadiens anglais se reconnaissent comme tels. Au fond, il ne resterait qu'à résoudre la confusion qui existe entre les termes État et société civile. La société civile peut regrouper sous son aile plusieurs communautés ethniques et nationales, tandis que l'État englobe tous les citoyens du pays et ne fait qu'une communauté politique et civique.

Dans un même ordre d'idées, l'utilisation du concept de multiculturalisme s'avère intéressante lorsque les demandes des groupes ethniques et politiques s'accroissent. L'importance de l'immigration, des revendications québécoises et de la naissance tardive de l'identité canadienne-anglaise démontrent que le multiculturalisme devient une conception fortement applicable au contexte actuel. D'après Kymlicka, le Canada est composé de plusieurs cultures sociétales, qui sont par définition des nations, qui peuvent venir à disparaître. Sur ce point, l'État central se doit de concéder certains droits aux minorités culturelles et nationales. Après l'adoption de la Charte, il est possible de constater que la culture la mieux

protégée est celle du Canada anglais, et que pour cette raison il y a une augmentation des revendications provenant des autres cultures. L'État canadien est dans l'obligation d'accéder à certaines demandes de la part des minorités nationales pour que ces dernières puissent aussi s'identifier à la communauté politique globale.

Le Canada doit être en mesure de répondre aux attentes de toutes les communautés nationales qui le composent. Pour ce faire, il faut tout d'abord que le Canada anglais se reconnaisse en tant que nation pour qu'il puisse en faire autant face aux Québécois et aux Autochtones. Ensuite, une distinction entre le rôle de l'État central et l'existence d'intérêts propres aux Canadiens anglais semble un critère incontournable pour que ceux-ci acceptent l'idée de l'affirmation de leur culture. Dans cette optique, il sera alors envisageable que le Canada anglais reconnaisse l'existence et la place qu'occupent les autres communautés nationales.

À cet égard, l'étude de l'existence de la nation canadienne-anglaise soulève des interrogations à propos du fonctionnement de la fédération canadienne. En effet, concernant les pouvoirs de chacune des provinces et du gouvernement central, plusieurs croient que certains peuples, tels que les Québécois et les peuples autochtones, devraient en détenir plus que d'autres. Avec une telle vision, le fédéralisme asymétrique se révèle donc une solution favorable autant pour les minorités que pour la majorité nationales. Charles Taylor mentionne d'ailleurs que le Canada agit déjà à titre de fédération asymétrique étant donné que le Québec de même que certains peuples autochtones possèdent certains privilèges

Nous croyons qu'il est dans notre intérêt à tous d'adopter un système asymétrique et la voie qui semble la plus appropriée pour y parvenir est l'approche patriotique qui préconise la conversation plutôt que la négociation et la confrontation. Soulignons ici que le patriote ne veut pas arriver à un compromis

dans lequel l'un des participants sort perdant du dialogue. Il s'engage à une compréhension mutuelle des besoins de chacun pour en arriver à une entente où le bien commun sera le grand gagnant : « The idea here is that this makes it possible for the interlocutors to achieve a genuine *reconciliation* of their differences, the values or goods in conflict having been, not balanced against each other, not compromised, but further integrated, realized. » (Blattberg 2003a, 27) La conversation, contrairement à la négociation qui suppose un accommodation, demande un effort d'ouverture face aux transformations des valeurs. Afin d'amener tous les Canadiens à privilégier cette approche, ils doivent être convaincu que c'est dans leurs intérêts, car cela va leur permettre de réaliser leurs valeurs et non pas de les compromettre.

Of course, many of us also fear that recognizing nations is divisive and so threatening to the integrity of the country as a whole. But the opposite is true : recognizing differences doesn't divide, it reconciles. A genuine Canadian patriotism, then, is one that appreciates the diversity of this country. Indeed, having room for a multinational Canada would have allowed us to recognize the Québécois nation from its inception, and this, I believe, could have prevented the rise of a significant separatist movement in the first place. The same, it should go without saying, applies to the aboriginals. But we will accept these nations only when we accept our own, which is why my Canada includes English Canada. (Blattberg 2003b, 2-3)

À la suite des résultats des élections québécoises du 14 avril 2003, nous pourrions nous demander lequel des deux principaux partis pourra répondre le mieux à nos attentes quant à un renouvellement de la fédération canadienne. La position du Parti Québécois est axée vers une souveraineté et un partenariat économique avec le ROC : « le plan [national de transition vers la souveraineté] devra prévoir [...] les démarches en vue de la participation du Québec à une éventuelle union de type confédéral avec le Canada et aux grandes organisations internationales » (Parti Québécois 2003, 100). D'autre part, le Parti Libéral du

Québec propose d'améliorer la fédération canadienne à l'aide de la concertation puisque « le fédéralisme repose sur une communauté d'intérêts et d'idéaux entre les citoyens d'un même pays. Il favorise l'échange, le partage et le respect de la diversité. » (Parti Libéral du Québec 2003, 13) Dans ce contexte, est-ce que la victoire du Parti Libéral signifie que nous entrons dans une nouvelle ère où le renouvellement de la fédération canadienne se fera à l'aide d'un véritable dialogue entre toutes les communautés nationales ? Les Canadiens anglais sont-ils prêts, quant à eux, à entreprendre un dialogue de compréhension avec les deux autres nations qui composent la fédération canadienne ?

Bibliographie

- Anderson, Benedict, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London : New York : Verso, 1991.
- Angus, Ian, *A Border Within : National Identity, Cultural Plurality, and Wilderness*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 1998.
- Bashevkin, Sylvia B., *True Patriot Love : The Politics of Canadian Nationalism*, Toronto : Oxford University Press, 1991.
- Blattberg, Charles, *From Pluralist to Patriotic Politics : Putting Practices First*, Oxford, New York : Oxford University Press, 2000
- _____, *Shall We Dance ? : A Patriotic Politics for Canada*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2003a.
- _____, *God is English Canadian*, Conférence présentée par l'auteur le 24 septembre 2003b à l'Université McGill lors du lancement du livre précédemment cité.
- Berlin, Isaiah, « Nationalism, Past Neglect and Present Power », dans *Against the Current Essays in the History of Ideas*, edited and with a bibliography by Henry Hardy, with an introd. by Roger Hausheer, New York : Viking Press, 1980, 333-355.
- _____, « Le nationalisme : dédains d'hier, puissance d'aujourd'hui », dans *A contre-courant : essais sur l'histoire des idées*, trad. de l'anglais par André Berelowitch ; introd. par Roger Hausheer, Paris : Albin Michel, 1988, 346-373.
- _____, « The Bent Twig », dans *The Crooked Timber of Humanity : Chapters in the History of Ideas*, Henry Hardy (dir.), New York : Alfred A. Knopf, 1991, 238-261.
- Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Québec : Éditions du Boréal, 2001.
- Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée, Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal : Fides, 1996.
- Brimelow, Peter, *The Patriot Game : Canada and the Canadian question revisited*, Standord, California : Hoover Institution Press, 1986.
- Brubaker, Rogers, *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1992.

- Cameron, David, *Nationalism, Self-Determination and the Quebec Question*, Toronto : Macmillan of Canada, 1974.
- Cardin, Jean-François et Claude Couture, *Histoire du Canada, Espace et différences*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1997.
- Chaussade, Jean, *Le Canada, ou, les risques d'éclatements d'un grand pays*, Paris : Ellipses-Marketing, 1995.
- Cook, Ramsay, *Canada, Quebec and the Uses of Nationalism*, Toronto, Ontario : McClelland & Stewart, 1995.
- Cros, Laurence, *La représentation du Canada dans les écrits des historiens anglophones canadiens*, Centre d'Études Canadiennes de l'Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle, 2000, p. 303-459.
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal : Boréal compact, 1993.
- Flyvbjerg, Bent, *Making Social Science Matter : Why Social Inquiry Fails and how it can Succeed again*, translated by Steven Sampson, Oxford, UK ; New York : Cambridge University Press, 2001.
- Gellner, Ernest, *Nations et nationalisme*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris : Payot, 1989.
- Gibbins, Roger, *The New Face of Canadian Nationalism*, Kingston, Ont. : Institute of Intergovernmental Relations, Queen's University, 1995.
- Gouvernement du Québec, Secrétariat aux affaires autochtones. (Page consultée le 17 avril 2003). *Le 7 février 2002 – Entente historique entre le Québec et les Cris : la Paix des Braves ouvre la voie à une nouvelle ère de coopération et de prospérité pour la région de la Baie-James*, [en ligne]. <http://www.cex.gouv.qc.ca/d/html/d2057011.html>
- Grant, George, *Lament for a Nation : The Defeat of Canadian Nationalism*, Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2000.
- Greenfeld, Liah, *Nationalism : Five Roads to Modernity*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1992.
- Griffiths, Rudyard, (dir.), *Great Questions of Canada*, Toronto : Stoddart, 2000.
- Gwyn, Richard, *Nationalism Without Walls : the Unbearable Lightness of Being Canadian*, Toronto : M & S, 1996.
- Hasting, Adrian, *The Construction of Nationhood : Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997.

- Horowitz, Gad, « Conservatism, Liberalism and Socialism in Canada : An Interpretation », dans R.J. Blair et J.T. McLeod (dir.), *The Canadian Political Tradition : Basic Readings*, Toronto : Methuen, 1987, 172-195.
- Ignatieff, Michael, *The Warrior's Honour : Ethnic War and the Modern Conscience*, Toronto: Anansi, 2000.
- Karmis, Dimitrios, « Interpréter l'identité québécoise », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec : État et société*, Montréal : Québec/Amérique, 1994, 305-327.
- Kymlicka, Will, *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights*, New York : Oxford University Press, 1995.
- _____, *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, New York : Oxford University Press, 1998.
- Laforest, Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Québec : Septentrion, 1992.
- Levine, Peter, *Living Without Philosophy : On Narrative, Rhetoric, and Morality*, Albany, N.Y. : State University of New York Press, 1998.
- McRoberts, Kenneth, *Un pays à refaire, L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*, traduit de l'anglais par Christiane Teasdale, Montréal : Boréal, 1999.
- Nisga'a. (Page consultée le 24 avril 2003). *The Nisga'a People Welcome You!*, [en ligne]. <http://www.schoolnet.ca/aboriginal/nisga1/>
- Parti Libéral du Québec. (Page consultée le 17 avril 2003). Comité spécial du Parti Libéral du Québec sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise, Un plan d'action : affirmation, autonomie et leadership, [en ligne]. <http://www.plq.org/programme.html>.
- Parti Québécois. (Page consultée le 12 avril 2003). Restons forts Plate-forme électorale 2003, [en ligne]. <http://www.partiquebecois.org>.
- Premiers peuples. (Page consultée le 24 avril 2003). *Cris*, [en ligne]. http://www.autochtones.com/fr/premiers_peuples/index.html
- Renan, Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation », dans *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres essais politiques*, textes choisis et présentés par Joël Roman, Paris : Presses pocket, 1992, p. 37-56.
- Resnick, Philip, *The Land of Cain : Class and Nationalism in English Canada 1945-1975*, Vancouver : New Star Books, 1977.

- _____, *The Masks of Proteus : Canadian Reflections on the State*, Montréal, Québec : McGill-Queen's University Press, 1990.
- _____, *Thinking English Canada*, Don Mills, Ont. : Stoddart, 1994.
- Seymour, Michel, *La nation en question*, Montréal : Hexagone, 1999.
- Smith, Anderson D, *Theories of nationalism*, 2nd ed, London, Eng. : Duckworth, 1983.
- Taylor, Charles, « Interpretation and the Sciences of Man », dans *Philosophy and the Human Sciences*, Cambridge, New York : Cambridge University, 1985, 15-57.
- _____, *Rapprocher les solitudes, Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Québec et Ottawa : Presses de l'Université Laval, 1992.
- _____, « Nationalism and Modernity », dans Robert McKim et Jeff McMahan eds., *The Morality of Nationalism*, Oxford : Oxford University Press, 1997, p.31-65.
- _____, « La politique de Reconnaissance », dans *Multiculturalisme : différence et démocratie*, avec des commentaires de Amy Gutmann [et al.] ; traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Paris : Aubier, 1994, p. 41-99.
- Trudeau, Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal : Éditions H.M.H., 1967.
- Wittgenstein, Ludwig, *Philosophical Investigations*, translated by G. E. M. Anscombe, Oxford : Basil Blackwell, 1968.

